

Un territoire à l'écoute des jeunes

Pour une reprise de contact
et un recensement des besoins

~ 17 juillet 2020 ~

Présenté par Pierre-Yves Chiron, Sociologue
Coordonné par Vincent Chaudet, Service recherche ARIFTS

Partenaires :



Direction régionale
et départementale
de la jeunesse, des sports
et de la cohésion sociale (DRDJSCS)



SOMMAIRE	3
I. INTRODUCTION	4
1. Caractéristiques du projet de recherche	4
1.1 Origines de cette recherche	4
1.2 Une problématique peu étudiée	4
1.3 Une approche qualitative et plurifactorielle	6
1.4 Une recherche multi-acteurs	6
1.5 Caractéristiques du territoire	6
1.6 Une histoire singulière	7
2. Des résultats qualitatifs en prise avec la réalité	8
2.1 Repères méthodologiques et recueil de données par entretiens	8
2.2 Les concepts-clés	9
2.3 Une diversité de sujets pour une diversité de jeunes	9
II. RÉSULTATS et ANALYSES	9
1. Présentation des jeunes rencontrés	10
2. Première typologie suivant les statuts et la position sociale	13
2.1 Jeunes Lycéens ou étudiants	13
2.2 Jeunes en recherche d'orientation ou d'insertion professionnelle	14
2.3 Jeunes salariés en situation de couple	16
2.4 Jeunes salariés en situation de célibat	16
3. Deuxième typologie : entre autonomie et fragilités	17
4. Troisième typologie relative aux mobilités	18
5. Quatrième typologie relative aux sociabilités	19
6. Approche thématique	19
6.1 Sentiment de bien-être	19
6.2 Des déplacements spatiaux qui mobilisent des affects	21
6.3 Orientation et emploi : suggestions et ressources disponibles	22
6.4 Loisirs détente et loisirs jusqu'à l'excès	23
6.5 Informations et accès aux services	24
6.6 Formes d'engagements	25
6.7 Valeurs	27
6.8 L'autonomie telle qu'ils la définissent, une autonomie relative	28
6.9 Attentes et besoins	28
III. CONCLUSIONS	30
1. Regard vers l'avenir et préconisations	30
1.1 Territoires d'attaches	30
1.2 Préconisations pour l'action en faveur des jeunes	30
2. Perspectives de recherche, pour ne pas conclure...	32
2.1 De l'intérêt de ce type de recherche et de son déploiement	32
2.2 Transversalités entre acteurs et partenaires	34
IV. BIBLIOGRAPHIE	37
ANNEXES	39

I. INTRODUCTION

1. Caractéristiques du projet de recherche

1.1 Origines de cette recherche

Suite au constat sur la commune de Mauges-sur-Loire d'une relative absence des jeunes de 15 à 25 ans des activités et services qui leur sont destinés, plusieurs acteurs ont entrepris de renouveler les liens avec ce public et d'aller à sa rencontre afin d'appréhender davantage ses besoins et ses attentes suivant une démarche de dialogue, d'échange et d'écoute.

Cette recherche s'est ainsi intéressée à la question de la place des jeunes dans les territoires ruraux et notamment à leur implication dans les politiques publiques qui les concernent, ainsi qu'à leur place dans les décisions collectives aux côtés des institutions et des acteurs engagés.

Des préoccupations portées par les acteurs locaux au sein de la commune de Mauges-sur-Loire font ressortir plusieurs thèmes développés au sein de cette recherche :

- La visibilité et la lisibilité de ce public, à travers l'appréhension et compréhension des enjeux et des questions qui le traversent, ses attentes et sa diversité ;
- La nécessité de sortir des représentations habituelles et idées-reçues ;
- Les pratiques de loisirs et de temps libres, la mobilité qu'elles supposent ;
- Les espaces de vie et de coexistence, parfois difficiles et conflictuels, avec la collectivité ;
- La mobilité, qui doit être questionnée dans une dimension extra-communale, tant au regard des parcours de formation et d'insertion qu'au regard des services auxquels cette population a recours ;
- La question des conditions du maintien ou du retour de ce public sur la commune.

Quelques éléments complémentaires d'analyse ont pu être également avancés pour servir une problématisation de notre propos.

1.2 Une problématique peu étudiée

Plus d'un quart des jeunes français de 17 à 29 ans vivent dans le monde rural (Brutel, 2019). Ils sont moins diplômés que les jeunes urbains et plus nombreux qu'eux à être actifs (emploi, apprentissage, stages rémunérés) mais, davantage au sein de catégories populaires, ouvriers, employés, selon le rapport du Conseil économique, social et environnemental (CESE) (Coly, Even, 2017).

Selon le Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de vie et la Mutualité Sociale Agricole (CREDOC-MSA, 2012), si le taux de chômage qui concerne les jeunes, dans les espaces ruraux, est moindre que dans les espaces urbains (25,1% des 18-24 ans contre 27,1% en milieu urbain), ils sont plus nombreux à être ni en emploi, ni en formation. Ils sont majoritairement confrontés à une insuffisance de l'offre de services, à un moindre accès à la prévention, aux soins, aux équipements culturels et sportifs, moins diversifiés dans les milieux ruraux. Sur ce dernier point et de manière corolaire, le temps consacré à la télévision et aux loisirs dans l'espace domestique est plus important qu'en milieu urbain (David, 2014).

Les jeunes ruraux semblent pourtant pouvoir partager des valeurs, des aspirations avec les jeunes urbains. Les représentations, mais également les pratiques tendent à s'harmoniser au sein d'une même classe d'âge. La proximité des axes de communication, de transports collectifs, positionne parfois les grands centres urbains à moins de 30 minutes, facilitant les déplacements. Les références culturelles tendent également à s'harmoniser. Se développe alors des standards urbains communs aux jeunes, qu'ils résident en ville ou bien à la campagne (Bozonnet, 2012 ; Escaffre, Gambino, Rouge, 2007).

Ce projet de recherche croise également des questions sensibles concernant l'ensemble des jeunes urbains ou ruraux évoquées de manière récurrentes dans le domaine de la recherche, à savoir la place des jeunes dans les politiques publiques (Loncle, 2010), leur engagement et implication (Becquet, 2014), leur autonomie (Van De Velde, 2012), de même que leurs pratiques de loisirs et leur mobilisation en milieu rural (David, 2014).

Ces différentes recherches font le constat que les jeunes sont peu impliqués dans les politiques publiques et que leur parole est peu prise en compte. Dans les espaces ruraux, ce phénomène est renforcé par la faiblesse des politiques dédiées aux jeunes (David, 2014).

Les territoires ruraux ont en effet tendance à échapper à une pensée politique structurée autour des questions de jeunesse. Soit le problème d'une « disparition » appréhendée le plus souvent à travers les publics de la petite enfance ou des loisirs associatifs lesquels ne touchent plus guère, en définitive, les jeunes au-delà de 12 ans, voire dès l'âge de 10 ans. Les institutions ont ainsi tendance à perdre le contact, et ce très tôt, avec une population dont elles ne détiennent plus les clés de sa compréhension. Les attentes et les besoins de ce public restent donc méconnus, la jeunesse devenant une source de « problèmes » à régler, sans toutefois savoir comment, et elle n'est que rarement considérée comme une ressource pour les territoires (Vulbeau, 2007).

Pour autant, les territoires ruraux ne sont pas toujours sources de richesse et de diversités. Selon Marty (2014), il n'existe pas *un espace rural* mais *des espaces ruraux*, de même qu'il y a *des jeunesses*, y compris à l'intérieur des espaces ruraux, ainsi que des adolescences (Braconnier et Marcelli, 1991).

Ainsi, garder le contact, réduire la distance et mieux connaître le public des jeunes apparaît comme une évidence incontournable pour les institutions et les acteurs locaux. Pourtant, cette population est souvent absente des participations et contributions citoyennes. Elle passe pour ainsi dire « sous les radars » des politiques locales tout en échappant à une place d'acteur qui lui est cependant souhaitée au sein des communes rurales. La nécessité de reprendre contact avec cette population devient alors, pour les institutions et acteurs locaux, un enjeu majeur.

Dès lors, plusieurs préoccupations structurent la réflexion : parvenir à visibiliser ce public jeune, appréhender sa diversité, comprendre les questions qu'ils se posent, faire une lecture approchante de leurs attentes et besoins, cerner leurs pratiques de loisirs et l'usage qu'ils ont de leur temps libre, leurs pratiques de mobilité, comprendre leurs investissements de l'espace public, de leurs espaces de vie et de rencontre. Se faire une idée également des rapports pratiques et subjectifs qu'ils entretiennent à leur territoire (espace de vie et/ou de résidence et/ou d'attachement, de projection).

Finalement, la question qui se pose est de mieux connaître la place que ces jeunes occupent au sein de leur commune en milieu rural, leur premier territoire d'appartenance, ainsi que leur capacité à s'y inscrire comme acteur, au sein de politiques publiques.

La formalisation d'hypothèses dans ce domaine renvoie inévitablement à l'expression de la diversité des jeunes, car entre 15 et 25 ans, période recouvrant notamment l'étape de l'adolescence, les réalités, les places et les enjeux se déplacent, se structurent et mûrissent.

De plus, au sein cette même tranche d'âge (15-25 ans), les profils peuvent également, sur un même territoire, se révéler très contrastés. Il peut être question alors de leur disponibilité en lien avec la capacité de à se mobiliser, mais également de leur latitude à pouvoir se retrouver, sous des modalités diverses, au sein d'un projet collectif de territoire en faveur de la jeunesse.

L'ensemble de ces réflexions traversées d'enjeux, tant locaux que dépassant les spécificités locales, ont motivé la mise en place d'un groupe de réflexion et de recherche interinstitutionnel afin de se repérer et d'avancer dans la mise en place et le déploiement de la présente recherche.

1.3 Une approche qualitative et plurifactorielle

Entre décembre 2019 et juin 2020, une vingtaine de jeunes de Mauges-sur-Loire ont été rencontrés puis interviewés dans le cadre d'entretiens individuels ou collectifs. Les résultats issus de l'analyse de ces entretiens ont permis de constater une variété de profils et de mettre en évidence des différences au niveau des pratiques et des situations particulières, significatives de ce public.

1.4 Une recherche multi-acteurs

L'option retenue structure un espace de dialogue et de réflexion approfondie entre le Ministère de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, au niveau régional et départemental, des Élus de la commune de Mauges-sur-Loire, le Centre social Val' Mauges ainsi que des chercheurs en sciences humaines et sociales sous la coordination de l'Institut régional de formation en travail social (ARIFTS). Chaque partie-prenante intervenant au sein de l'instance du Comité de Pilotage et/ou du Comité Scientifique (cf. document de cadrage des instances) y apporte sa contribution pour une meilleure connaissance des jeunes en milieu rural. Cet espace de recherche permet finalement de croiser des expériences, des expertises et analyses à partir de la parole des jeunes concernés.

1.5 Caractéristiques du territoire

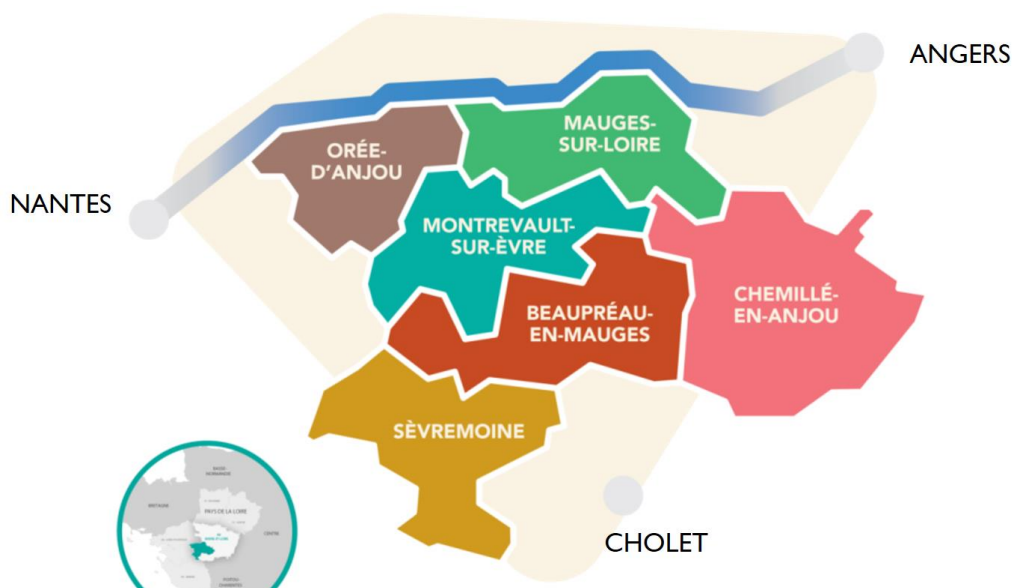
Situation géographique et démographique. La commune de Mauges-sur-Loire intègre un espace situé au Sud-Ouest du département du Maine-et-Loire appelé *les Mauges*, territoire naturel et historique relativement vallonné qui prend place géologiquement sur les contreforts du massif armoricain.

Située au Nord des Mauges, en bordure de Loire, Mauges-sur-Loire est une commune nouvelle qui compte 18 350 habitants et est issue, depuis décembre 2015, du regroupement de onze communes. Sa superficie de 192 km² s'étend d'Ouest en Est sur 25 kms et du Nord au Sud sur 13 kms.

Cette commune a également intégré en 2015 la communauté de commune "Mauges communauté" qui regroupe l'ensemble des communes nouvelles des Mauges. Mauges communauté est la deuxième communauté de communes du département du Maine-et-Loire par le nombre d'habitants (108 000 habitants).

Mauges-sur-Loire est située à proximité d'importants axes de communication reliant trois grandes villes de la région : Angers à l'Est, Nantes à l'Ouest et Cholet au Sud (Cf. carte 1).

Carte 1. Entre Loire et Mauges



Longent ainsi au Nord de la commune, l'autoroute Nantes-Angers-Paris et la ligne de chemin de fer desservant ces mêmes grandes villes. Plusieurs axes de circulation traversent également la commune du Nord au Sud permettant un accès au centre des Mauges et vers Cholet (Cf. carte 2).

Carte 2. Situation de Mauges-sur-Loire :



Situation économique. Sur le plan économique, le territoire des Mauges dont Mauges-sur-Loire fait partie est présenté comme la région des "usines à la campagne" (POUR, 2016). 460 entreprises implantées sur le territoire communal génèrent en effet 6 700 emplois.

Cette particularité "d'usines à la campagne" prend naissance dans l'histoire de la commune pour l'ensemble de la région des Mauges à propos de son activité spécialisée dans la production textile puis, par la suite, dans le domaine de la chaussure. Cette activité économique comme sa construction politique sont inscrites dans une longue histoire qui, au fil des siècles, façonne et spécifie des particularités de ce territoire.

1.6 Une histoire singulière

Pour approfondir la dimension historique de cette recherche, nous avons interviewé l'écrivain et journaliste Jacques Boislève, auteur d'une quinzaine d'ouvrages sur la Loire, l'Anjou et les Mauges, également ami de Julien Gracq. Nous avons pu ainsi découvrir ou redécouvrir une région dont les particularités sont inscrites dans son histoire et dans la manière dont ses habitants ont conduit, au fil du temps, le développement socio-économique et industriel.

Dès le VIII^e siècle, ce territoire accueille l'implantation de communautés religieuses, notamment à St Florent-le-Vieil, qui tentent d'évoluer en autonomie vis-à-vis du pouvoir royal et papal.

La période douloureuse des Guerres de Vendée prend naissance à St Florent-le-Vieil (aujourd'hui commune déléguée de Mauges-sur-Loire) notamment à travers la résistance opposée à la constitution civile du clergé et face à la conscription. Cette opposition se comprend également comme un refus de l'injonction révolutionnaire et la revendication d'une particularité locale qui s'étend au final sur un territoire plus large que les seules Mauges. Cet épisode signale une spécificité catholique, par opposition aux laïcs, encore fortement ancrée aujourd'hui dans le paysage des Mauges.

Cette volonté d'autonomie se transporte jusqu'à aujourd'hui et est lisible à travers la construction intercommunale de "Mauges communauté" positionnée en indépendance aux grandes villes de la région. De ce fait, l'on ne sera pas étonné que dans le début des années 2000, plusieurs tentatives de construction d'une intercommunalité incluant la ville de Cholet se soldent finalement par des échecs.

Les Mauges se sont donc, pour ainsi dire, construites sur un développement *endogène*, tant politiquement qu'économiquement, c'est-à-dire suivant une culture de l'entre soi et le développement de solidarités.

La situation de Mauges-sur-Loire, placée au centre d'un triangle formé par Angers, Nantes et Cholet, mais également Ancenis à l'Ouest, plus proche que Nantes, sise à proximité de grands axes de circulation et aux prises avec cette histoire emprunte d'un fort désir d'autonomie et d'indépendance, confère à sa population des zones de tensions particulières qui sont fonction de ses mobilités, de ses attaches et de ses insertions sociales et professionnelles.

2. Des résultats qualitatifs en prise avec la réalité

2.1 Repères méthodologiques et recueil de données par entretiens

La recherche présentée ici s'appuie sur la *Grounded theory* ou théorie ancrée (Glaser, Strauss, 1967 ; Paillée, 1994). Inductive, inspirée des approches ethnologiques, elle implique une construction et une vérification des hypothèses à travers un aller et retour entre théorie et terrain. Les hypothèses ne sont pas construites avant la phase de recueil de données. L'enquête ne vise pas non plus une unique vérification de ces hypothèses, celles-ci pouvant se révéler en cours d'enquête et mises en questionnement sur la base d'une évolution sensible des contenus d'entretiens. Cette démarche permet au chercheur de ne pas s'enfermer dans des *a priori*, y compris scientifiques et laisse une place plus importante à l'accueil du discours des personnes interviewées.

Cette recherche s'appuie par conséquent sur une démarche qualitative, basée sur un recueil de données par entretiens individuels et collectifs. La démarche par questionnaire n'a pas été l'option retenue ici, celle-ci étant plus appropriée pour toucher un grand nombre de jeunes dans le cadre d'une orientation quantitative. Nous avons souhaité obtenir, en effet, des informations plus incarnées et différenciées à travers l'expression des individualités singulières. Pour les entretiens « collectifs », ce sont des groupes de trois jeunes au maximum qui ont été interviewés. Lors des entretiens, de type semi-directif, le chercheur s'est appuyé sur une grille d'entretien identiques pour chaque interview et constituée de plusieurs thèmes définis en amont.

L'intérêt de cette approche qualitative, dite également compréhensive, réside entre autre dans la capacité du chercheur à être en interaction directe avec les interviewés et ainsi de pouvoir réagir et de rebondir sur les propos pour, au besoin, demander des précisions et vérifier l'exactitude de sa compréhension. En fonction du discours de l'interviewé, le chercheur peut également explorer des thèmes non envisagés initialement, ce qui est un avantage non négligeable quant à la possibilité ainsi ouverte de détecter des aspects non préconçus.

Constitutive d'une phase exploratoire, cette recherche ne prétend pas à une représentativité quantitative de la réalité, mais se donne pour objectif de faire ressortir des enjeux relatifs au sujet et au public concerné. Ainsi, dans la présentation des résultats, nous faisons ressortir les éléments saillants, les récurrences repérées dans le discours et la situation des jeunes, mais également les différences qui apparaissent et des spécificités qui relèvent d'enjeux qui importent pour les principaux intéressés, au regard de leur expérience vécue.

Les entretiens ont été enregistrés avec l'accord des personnes interviewées et se sont déroulés au Centre social ou bien au domicile des personnes. Quelques entretiens réalisés par téléphone, du fait de la période de confinement, en lien avec la crise du Covid 19, ont été menés de la même façon que de visu.

2.2 Les concepts-clés

Deux notions sont particulièrement présentes tant dans le discours des jeunes que dans le regard que nous portons sur eux : *l'autonomie*, à travers la capacité relative à agir et à penser par soi-même (Boltanski et Chiapello, 1999 ; Bourdieu, 1980) et *l'engagement*, en tant qu'implication pour une cause, une valeur, un projet individuel ou un collectif (Becker, 2006 ; Ion, 2012). Ces qualités donnent à voir des jeunes en cours d'émancipation suivant un discours lucide sur eux-mêmes et leurs limites, dans une démarche volontaire d'accès à une maîtrise de leur devenir.

Ils apparaissent, également, revendiquer des valeurs fortes telles que la liberté, la justice et l'entraide notamment, de même qu'ils s'inscrivent déjà dans des actions concrètes pour les mettre en œuvre sur le territoire communal comme au-delà.

2.3 Une diversité de sujets pour une diversité de jeunes

Statuts, Attentes et besoins, Projets, Loisirs, Sociabilités, Emploi du temps, Sentiment de bien-être Accès à l'information, Valeurs, Mobilités, Engagements, Identité, Accès aux services.

II. RÉSULTATS et ANALYSES

À ce jour, l'enquête a permis de rencontrer vingt-et-un jeunes de 16 à 27 ans résidant sur neuf communes déléguées de Mauges-sur-Loire (douze jeunes de 16 à 19 ans, huit jeunes de 21 à 24 ans et un jeune de 27 ans). Environ autant de jeunes garçons (10) que de jeunes filles (11).

L'objectif de cette recherche n'était pas d'atteindre une représentativité des jeunes de Mauges-sur-Loire mais, davantage, de croiser des profils différents. De ce point de vue, nous pouvons considérer l'objectif atteint compte-tenu : de la localisation des jeunes sur presque toutes les communes déléguées de Mauges-sur-Loire, de l'éventail relativement large des âges représentés, des attentes initiales et de la présence de profils différents relatifs aux catégories socioprofessionnelles des parents (voir en Annexe 1. Tableau de présentation des interviewés, p. 29).

Nous aurions apprécié parvenir à interroger une trentaine de jeunes comme envisagé au départ, afin d'obtenir un échantillon plus large, mais la période Covid 19 n'a pas rendu les choses possibles.

Deux présentations différentes et complémentaires des résultats permettent de découvrir les jeunes de Mauges-sur-Loire tels qu'ils se sont présentés à nous dans cette enquête. La première approche, par typologie, est propre à la sociologie qualitative. Elle consiste en la construction de catégorisations mettant en valeur les *traits saillants des pratiques* et des comportements. Une seconde approche, par thème, renvoie aux sujets abordés avec les jeunes. Elle met en valeur des *comportements dominants* au regard de ces différents thèmes.

Les résultats d'analyse ainsi obtenus mettent en évidence *les problématiques* que rencontrent les jeunes dans leur quotidien, déterminant leurs pratiques, comportements et aspirations. Ces résultats caractéristiques des jeunes rencontrés sont aussi *le révélateur des préoccupations* de la jeunesse en général.

1. Présentation des jeunes rencontrés

L'exigence de l'approche qualitative de la recherche amène à proposer une variété de profils des jeunes interviewés, autant sur le plan de la répartition géographique sur le territoire de la commune que vis-à-vis de leurs caractéristiques socio-économiques. C'est au regard de cet attendu que nous présentons, à suivre, le profil des vingt-et-un jeunes rencontrés, en fonction des traits principaux qui les caractérisent. Voir aussi, en annexes, les tableaux qui présentent de manière plus exhaustive ce groupe de jeunes.

Recrutements. Plusieurs vecteurs de recrutement ont pu être mobilisés pour aller à la rencontre des jeunes afin de favoriser la diversité des profils. Le Centre Social Val' Mauges, impliqué dans cette recherche, a été mobilisé par l'intermédiaire de son service jeunesse. Des jeunes connus de l'animateur jeunesse, impliqués soit dans des projets ponctuels ou bien membres d'un Foyer de Jeunes sur une des communes déléguées de Mauges-sur-Loire, ont pu être rencontrés par cet intermédiaire.

La Mission Locale a également été mobilisée. Nous avons pu rencontrer des jeunes impliqués notamment dans le dispositif « Garantie jeunes » et suivis à ce titre par la Mission Locale.

Le MRJC 49 (Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne) a également été mobilisée. Ce mouvement est relativement présent sur les communes des Mauges. Plusieurs jeunes de Mauges-sur-Loire étant impliqués dans des actions ou manifestations organisées par le MRJC 49. Cette structure nous a donc permis de rentrer en contact avec certains d'entre eux.

Des acteurs de santé sur la commune de Mauges-sur-Loire ont également relayé vers leurs patients, notre démarche de recherche nous permettant de rencontrer certains d'entre eux.

Enfin, les réseaux personnels du chercheur ont été mobilisés afin d'ouvrir la recherche vers d'autres profils de jeunes.

Profils socio-familiaux. De par leurs statuts, les jeunes rencontrés, permettent de dessiner un profil approchant des situations des jeunes âgés entre 15 à 25. Dans le cadre de cette recherche nous avons eu affaire ainsi à des jeunes lycéens, des étudiants, des salariés et des jeunes à la recherche d'une orientation et d'un emploi. Dix-sept de ces jeunes sont célibataires et vivent pour la plupart chez leurs parents, avec une alternance possible en semaine dans un logement indépendant en lien avec leurs études. Quatre d'entre eux vivent en couple, dans un logement dont ils sont propriétaires.

Cette première approche par les statuts donne lieu à la proposition d'une première typologie, répartie en quatre catégories et tenant compte à la fois du statut et de la situation matrimoniale de ces jeunes. Nous avons ainsi procédé à leur regroupement dans les catégories suivantes :

- Lycéens et étudiants
- Salariés "célibataires"
- Salariés en situation de couple
- Jeunes en démarche d'insertion professionnelle

Ces quatre catégories, exposées ci-dessous, présentent des concordances du point de vue des pratiques, des mobilités, des attachements et des représentations.

Concernant les catégories socioprofessionnelles des parents, les jeunes rencontrés sont principalement issus des catégories 2 et 5 (artisans, commerçants et chefs d'entreprises ; employés).

Tableau 1. Répartition des parents par catégories socioprofessionnelles

Pères	Catégories INSEE	Mères
1	1 / Agriculteurs exploitants	1
6	2 / Artisans, commerçants, Chefs d'entreprise	0
3	3 / Cadres, professions intellectuelles et du supérieur	1
1	4 / Professions intermédiaires	4
9	5 / Employés	11
0	6 / Ouvriers	2
0	7 / Retraités	0
1	8 / Autres personnes sans activités	2

Dans une grande majorité, ces jeunes habitent depuis longtemps le territoire de Mauges-sur-Loire. Quinze d'entre eux y ont toujours vécu. Pour une jeune, les parents ont quitté Mauges-sur-Loire il y a un an, pour aller s'installer à Ingrandes. Pour six autres jeunes, la durée de résidence varie de moins d'un an à quinze ans. Le travail motivant souvent la mobilité familiale. Certains déplacements de résidence dans une relative proximité, à l'intérieur de la commune de Mauges-sur-Loire ou dans les communes limitrophes, sont motivés par une adaptation du logement à l'évolution de la composition familiale.

Tableau 2. Durée de résidence (à ce jour)

Durée de résidence à Mauges-sur-Loire	
Moins d'un an	1
1 à 5 ans	3
6 à 10 ans	1
11 à 15 ans	1
Toujours	15

Tous les jeunes rencontrés ont des frères et sœurs. Ils sont issus de familles de 2 à 4 enfants et ont plutôt des frères et sœurs aînés (64,7% des frères et sœurs sont des grands frères ou grandes sœurs).

Les frères et sœurs puînés sont principalement collégiens ou lycéens.

Les frères et sœurs aînés sont principalement en situation professionnelle. Il est intéressant de noter à ce propos une corrélation importante entre le domaine professionnel des parents et celui de ces frères et sœurs aînés : 41% d'entre eux ont une même activité professionnelle ou dans le même domaine (social, santé, ...) que l'un de leurs parents.

Tableau 3. Composition des fratries

Fratrie de deux enfants	7
Fratrie de trois enfants	12
Fratrie s de quatre enfants	2

L'engagement des parents a été questionné en début d'entretien, l'idée initiale étant de la corréler à l'engagement des jeunes interviewés.

Nous abordons ici la notion d'engagement au travers de l'approche de Joule et Beauvois (1987, 1998) pour qui l'engagement consiste en *un acte déterminé qui engage par ses conséquences*. Suivant cette conception, 50% des parents ont un engagement, associatif, syndical ou politique (21 parents sur 42). L'engagement est plus prononcé chez les pères (67%) que chez les mères (33%).

L'engagement des pères (qui peut être un multi-engagement) concerne principalement le domaine socioculturel (Comité des fêtes, association culturelle locale, Familles

Rurales, ...), et dans un second temps, le sport (dont l'exercice de responsabilités associatives), puis la paroisse locale ou le syndicalisme.

Tableau 4. Engagement des pères

Engagement du père	Socioculturel	7
	Sport	4
	Paroisse locale	3
	Syndicalisme	3
	Professionnel	1
	Conseil Municipal	1
	Social	1

L'engagement des mères (qui peut être un multi-engagement) concerne davantage le domaine socioculturel (association culturelle locale) et la paroisse locale.

Tableau 5. Engagement des mères

Engagement de la mère	Socioculturel	2
	Paroisse locale	2
	Sport	1
	Parent d'élève	1
	Professionnel	1
	Conseil Municipal	1
	Santé	1

Deux observations s'imposent de prime abord. L'ensemble des familles des jeunes interviewés sont constituées du père et de la mère, vivant en couple. D'autre part, les mères apparaissent, moins « engagées » (9 sur 21), que les pères (21 sur 21) suivant les critères retenus.

Il est intéressant de noter que sur onze jeunes qui déclarent avoir des engagements associatifs, neuf d'entre eux ont des parents engagés (au moins un de leurs parents).

Deux jeunes sont engagées dans une association et n'ont pas de parents engagés. Il est à noter pour ces deux jeunes que cela correspond à un projet ponctuel, initié à l'origine par le milieu scolaire. Sans ce cas particulier, nous pourrions constater que pour être engagé en tant que jeune, il faudrait avoir au moins un de ses parents engagé (100% des neuf jeunes engagés – hors projet ponctuel – ayant au moins un de leurs parents engagé).

Cette remarque conforte l'idée d'un engagement conçu comme *une disposition transmissible entre générations, au sein de la sphère familiale* (Lemieux, 2004). Dans le même esprit, sur les six jeunes dont les deux parents sont non engagés, quatre d'entre eux ne sont pas engagés. Les deux autres étant engagées (des jeunes filles) dans un projet ponctuel (déjà évoqué ci-dessus).

Enfin, une majorité des jeunes engagés (neuf sur onze, soit près de 82% d'entre eux) le sont dans des domaines proches du domaine d'engagement de leurs parents. Il s'agit soit du même club de sport, à des responsabilités différentes, soit de la même association ou domaines similaires tels que la prévention en matière de santé et l'action catholique.

Ainsi, selon toute vraisemblance, d'après Lemieux (2004), il semble plus facile de s'engager lorsque l'on dispose d'un modèle qui montre la voie, qui transmet les outils propres à l'engagement et révèle finalement l'existence d'un lien entre l'engagement et les finalités recherchées. Par conséquent, sans négliger pour autant la place des jeunes dans l'engagement local, l'engagement au présent des parents et des adultes, leur implication dans le domaine associatif comme dans les politiques publiques est également une perspective à ne pas négliger pour favoriser l'engagement des générations futures.

2. Première typologie suivant les statuts et la position sociale

Suivant une perspective compréhensive et qualitative de la recherche, nous proposons une première approche du public sous forme *idéal-typique*. Cette approche par idéaux-types est empruntée à Max Weber (1922), un des fondateurs de la sociologie.

Le procédé de l'idéal-type ne vise pas à rendre compte de « la » réalité ni à classer les individus dans des catégories qui seraient fermées les unes aux autres, mais cherche à mieux comprendre les comportements, les discours et à expliquer les relations entre, ici, les catégories de public et les pratiques sociales afin de mettre au jour et d'expliquer d'éventuels rapports de cause à effet observables.

Nous avons dégagé quatre idéaux-types à partir des profils de jeunes rencontrés. Ils reposent principalement sur leur statut et leur condition matrimoniale. Autour de ces quatre idéaux-types : "Jeunes scolaires ou étudiants", "Jeunes en quête d'orientation ou d'insertion professionnelle", "Jeunes salariés, célibataire" et "Jeunes salariés en situation de couple", l'on retrouve des similitudes au niveau des pratiques de loisirs, d'emploi du temps, de définition des cercles d'amis, d'attentes ou de représentations.

2.1 Jeunes Lycéens ou étudiants

Emplois du temps. Les lycéens ou étudiants rencontrés témoignent d'un emploi du temps relativement chargé. Cela concerne tout autant les heures de cours que le travail personnel ou les engagements en marge de l'activité universitaire. Ainsi, Charlotte (19 ans), évoque de plusieurs engagements au sein de son université (BDE, Actions de sensibilisation sur des questions relatives à la santé, ...). Il peut parfois s'y ajouter aussi des engagements sportifs, au sein de l'université ou en dehors.

Autonomies. Ces jeunes se reconnaissent une autonomie relative. Le sens qu'ils confèrent à l'autonomie renvoie à *leur capacité à agir par eux-mêmes, pour certains actes de la vie quotidienne*, qu'il s'agisse de la mobilité et pour des choix de consommation, notamment vestimentaire. L'autonomie financière ressort également dans leurs réflexions.

« L'accès à un logement étudiant, c'est un pas de plus vers l'autonomie » (Arthur, 19 ans). Si ces étudiants ou lycéens se reconnaissent autonome, quoique partiellement, ils ne le sont pas sur un plan financier. Lorsqu'ils disposent d'un logement étudiant dans « la grande ville du coin », ce logement est payé par leurs parents ainsi que les charges "lourdes" qui s'y rattachent (assurance, impôt locaux, énergie). Ils se déclarent néanmoins autonomes pour ce qui concerne les petits achats du quotidien, alimentaires ou vestimentaires.

L'autonomie se mesure également pour eux au travers de la question de la mobilité. L'accès à un mode de déplacement personnel, la voiture notamment, est là aussi, considérée comme vecteur d'autonomie. Mais il y a une différence notable entre les lycéens et les étudiants sur ce plan.

Les étudiants sont très majoritairement titulaires du permis de conduire et disposent d'une voiture. Pour les lycéens, en revanche, la mobilité est plus restreinte et davantage tributaire des parents. Les étudiants utilisent majoritairement la voiture, même pour se rendre dans la ville de leurs études. Les lycéens utilisent quant à eux les réseaux de transports en commun, en particulier dans le cadre de leur scolarité. En dehors d'elle, les moyens de déplacements autonomes sont majoritairement utilisés, notamment le véhicule des parents, souvent par le biais de la conduite accompagnée.

Mobilités. L'accès à une mobilité plus large pour les étudiants génère des réseaux de sociabilité probablement en cours d'évolution. Ils témoignent tous de plusieurs attaches amicales. Si, dans le territoire de résidence, les amis qui comptent le plus sont souvent ceux de l'enfance, la pratique de nouveaux espaces de la ville, dans le cadre des études, ouvre sur un autre réseau de sociabilité. Dans une grande majorité des cas, ces

différents réseaux ne se mélangent pas. Il y a les amis de la semaine, les amis de l'université, les amis du weekend et des vacances ainsi que les amis de l'enfance que l'on retrouve dans le village du domicile parental.

Loisirs. Pour les lycéens et les étudiants, dans les loisirs, les réseaux amicaux occupent une place importante. Ils affirment tous une pratique restreinte des écrans dans leurs temps libres. Ces pratiques concernent principalement le visionnage de films ou de séries, parfois en famille, et relativement peu de jeux vidéo. Cependant, le téléphone est quand même « toujours à portée de main ». Il est alors un moyen de communication instantanée avec la communauté amicale. Si, en moyenne, les lycéens et étudiants concèdent quelques heures de films ou de jeux vidéo par semaine (entre deux et trois heures et plus particulièrement le weekend), l'évaluation du temps passé sur le téléphone à échanger avec les amis est plus difficile à estimer, mais peut atteindre deux à trois heures par jours, notamment chez les filles.

Attentes. Les lycéens et étudiants évoquent peu d'attentes vis-à-vis de la collectivité. L'accès aux services leur semble suffisant. Pour les étudiants, la ville leur offre, sur le temps de leur séjour, tous les services dont ils peuvent avoir besoin, y compris en termes de loisirs et d'accès à la culture. Pour les lycéens, l'accès à la ville pour des questions de loisirs n'est pas non plus impossible, même si les horaires des transports publics contraignent les déplacements. Les services administratifs sont relativement peu utilisés et sur les questions de santé, ils montrent une relative autonomie.

Actualité et avenir. Les jeunes lycéens et étudiants évoquent peu les questions de l'actualité. Ils sont davantage préoccupés par les conditions de leurs études et de la réussite aux examens qu'ils préparent. Les enjeux d'environnement, les questions sociales ne sont pas évoquées directement lorsque l'on aborde ce sujet.

Les entretiens réalisés en période de confinement, s'ils font état de cette crise spécifique, les jeunes ne l'évoquent que comme une restriction de la mobilité et une nécessaire adaptation dans la poursuite des études et de la scolarité. Elle crée manifestement davantage d'incertitudes chez eux sur leurs conditions d'apprentissages et de passage d'examens que de questionnements sur la santé publique et l'avenir de nos sociétés.

Dans une logique similaire, la projection sur l'avenir reste centrée sur le très court terme et orientée sur la réussite des examens et l'insertion professionnelle.

2.2 Jeunes en recherche d'orientation ou d'insertion professionnelle

Ce sont principalement des profils de jeunes garçons qui constituent cet idéaltype. On peut voir ici, peut-être, un effet du recrutement, par l'intermédiaire de la Mission Locale du territoire. Les jeunes qui entrent dans cette catégorie sont en situation de « standby » pour reprendre l'expression entendue et, plus concrètement, ils peuvent avoir choisi cette situation en mettant un terme à des études engagées, ou bien en prenant une année de pause suite à une confrontation difficile au monde du travail et afin de re-questionner leur projet professionnel. Également, ils peuvent subir davantage cette situation au regard d'un projet d'études ou de formation non aboutie. Cela positionne ces jeunes dans une démarche de recherche d'eux-mêmes, au travers de leurs aspirations, de leurs affinités avec telle ou telle profession, mais parfois également avec le besoin de retrouver le chemin de la confiance en eux-mêmes.

Des jeunes filles interviewées correspondent également à cet idéal-type. Cependant, elles peuvent paraître, malgré des fragilités, plus volontaires pour se confronter au milieu professionnel, notamment par l'intermédiaire de « petits boulots » ou de l'intérim.

Cette période de latence de durée inégale peut, pour certains, s'inscrire dans un temps long (jusqu'à trois ans pour un des jeunes rencontrés).

Au domicile parental. Ces jeunes vivent au domicile de leurs parents. Ils sont en moyenne plus âgés que les jeunes lycéens ou étudiants (entre 19 et 23 ans). Ils

témoignent, là également, d'une autonomie relative. Autant ils peuvent se reconnaître autonomes dans les démarches entreprises dans le quotidien, y compris pour les démarches d'orientation et d'insertion professionnelle (même si pour certains, le cercle familial est à l'initiative d'une orientation vers la Mission Locale), autant ils reconnaissent une dépendance matérielle et financière vis-à-vis de leurs parents. Dépendance financière pondérée par l'intermédiaire de la Mission Locale qui leur ouvre l'accès au dispositif de la "Garantie Jeune", leur permettant de bénéficier d'une allocation forfaitaire d'environ 400 euros par mois, pendant la durée de leur accompagnement.

Auto-mobilité. Ils ne disposent pas tous d'une voiture personnelle voire même du permis de conduire. Cet aspect les rendant dépendant de leurs parents pour des questions de mobilité ou de leurs amis qui disposent d'un moyen de locomotion personnel. Ils n'en utilisent pas davantage les moyens de transports en commun, mais privilégient le recours aux amis ou au covoiturage pour les déplacements qui dépassent les frontières de la commune. Ils reconnaissent pour la plupart que leur situation les contraint dans leur capacité à être mobile.

Les écrans au risque de la dépendance. Dans les loisirs, les écrans occupent une place très importante en termes de durée (entre deux et huit heures par jour en moyenne, parfois plus). On peut constater pour ce public une propension à l'addiction pour les jeux vidéo. Cette tendance qui reste à vérifier sur une échelle plus vaste, questionne d'ores et déjà quant au lien à établir, de cause ou d'effet entre ce qui pourrait s'avérer être une dépendance marquée aux écrans et la difficulté à se projeter dans une orientation ou une insertion professionnelle. S'agirait-il d'un refuge, d'une fuite de la réalité ou d'un comportement régressif ? L'isolement induit par ce type pratique inhiberait-il le courage d'affronter le monde professionnel ou bien le compenserait-il plutôt ?

Ainsi, Jérémy, 21 ans, évoque ses projets professionnels. Il souhaite travailler dans l'hôtellerie, notamment comme veilleur de nuit. Il a déjà fait des stages dans ce domaine, dans des structures médico-sociales. Lorsque l'on évoque, dans l'entretien, les raisons de son orientation vers ce domaine professionnel, il se présente comme une personne plutôt nocturne et associe cette caractéristique à sa pratique des jeux vidéo, depuis l'adolescence, et aux habitudes qu'il a prise de s'endormir très tard et de se réveiller également tard dans la journée. Ce métier représente ainsi pour lui une possibilité de calquer sa pratique professionnelle sur un rythme de vie qu'il a pris pour habitude.

Il existe également un discours idéalisé sur l'orientation professionnelle pour ce public qui n'a pas ou peu d'expérience et de connaissance avec le domaine choisi. Pas d'inscription non plus dans un parcours de formation pouvant y mener. Une confiance, peut-être excessive pour l'autodidactie, en particulier pour les métiers de l'informatique et de la conception de jeux vidéo, assez fréquents chez les garçons de cet idéaltype.

Cercles amicaux. Pour les jeunes de cet idéaltype, les amis se comptent en un cercle très restreint. Quand les activités entre amis sont évoquées, ils sont souvent moins de cinq et pas toujours présents sur la commune de Mauges-sur-Loire. La rencontre des amis nécessite donc une mobilité qui peut être compliquée pour ces jeunes, tant sur la disponibilité d'une voiture que sur l'aspect financier de l'utilisation des transports en commun. Si des activités sont envisagées dans une ville de la région, la participation peut être conditionnée à la capacité d'un ami, mobile, à venir nous chercher.

Attentes. Ces jeunes expriment peu d'attentes vis-à-vis de la collectivité. L'accès aux services, sur le territoire de la commune, est peu pratiqué et présenté comme suffisant (peu de relation vis-à-vis de la Mairie ou des autres institutions locales, en dehors de la Mission Locale). L'accès aux loisirs, malgré les problématiques de déplacement, se fait davantage vers les grandes villes que sur la commune de Mauges-sur-Loire.

2.3 Jeunes salariés en situation de couple

Profils. Nous avons rencontré deux couples dans les entretiens réalisés. Ces quatre jeunes présentent de par leur profil, des caractéristiques distinctes des autres jeunes. Ils sont sensiblement plus âgés (23 à 27 ans). Ils sont engagés dans une situation professionnelle stable, sur la commune de Mauges-sur-Loire (CDI, catégorie socioprofessionnelle : employé ou ouvrier). Les parents peuvent parfois être source d'activité professionnelle, comme pour Patricia qui occupe un poste de secrétaire-comptable dans l'entreprise de ses parents.

Ils sont, dans les deux cas, proches d'être parents. Ils disposent d'une autonomie matérielle et financière pleine et entière et sont propriétaires de leur logement.

Ils évoquent l'importance de leur réseau amical, composé pour partie de jeunes parents ou proches de l'être.

Il s'agit, dans cet idéaltype, principalement de jeunes ayant choisi une insertion professionnelle rapide et donc n'ayant pas fait d'études longues. Ainsi, le réseau amical est resté particulièrement centré sur la commune de Mauges-sur-Loire. L'accès à l'emploi des amis a pu, cependant, les disperser sur d'autres territoires plus ou moins éloignés.

Loisirs. Les loisirs sont principalement consacrés aux relations amicales. Ils se déroulent majoritairement chez les uns et chez les autres, dans le cadre de visites, de soirées conviviales. Les grandes villes sont également des destinations pour des soirées culturelles ou de loisirs (bowling, cinéma, restaurant, etc.).

Conseils. Dans le cadre de l'accès aux services, les parents peuvent encore représenter une source d'informations ou de conseil. Mais les démarches se font en autonomie (notamment concernant l'accès à la propriété et la réparation de la parentalité).

Rapport à l'avenir et à l'actualité. L'on constate peu de projection de leur part dans l'avenir si ce n'est à l'aulne de la parentalité proche et de l'adaptation du logement à cet évènement.

Par contre, l'on constate une défiance vis-à-vis des institutions et du politique. Pour l'un des couples il y a, en ce sens, un refus catégorique de s'intéresser aux actualités et un sentiment de manipulation par les médias et le personnage politique. La défiance diminue néanmoins lorsque l'on se rapproche des préoccupations locales. Les deux couples rencontrés vont voter (proches échéances électorales pour les municipales, lors des entretiens) mais sans trop se préoccuper des candidatures et des programmes électoraux : « Je verrais pour qui voter au moment de voter » (Thierry, 27 ans).

Il est noté par ces jeunes l'importance de la proximité et de l'interconnaissance entre élus et habitants. En ce sens, la naissance de la nouvelle commune (regroupement en décembre 2015 des onze communes de l'ancienne communauté de communes) est plutôt évoquée comme un éloignement du politique et une perte de l'autonomie des communes déléguées.

Écrans. Les jeunes salariés en situation de couple sont moins adeptes des écrans vidéos. Pour l'un des deux couples, ils affichent un rejet des écrans et un surinvestissement des relations amicales. Pour l'autre couple, Patricia reconnaît une pratique de quelques jeux, un visionnage de quelques séries. Elle est, au moment de l'entretien, en situation de congé maternité et il lui arrive d'occuper des moments de temps libres par l'intermédiaire des écrans. Cela reste selon ses propos très occasionnel.

2.4 Jeunes salariés en situation de célibat

Ces jeunes salariés célibataires sont âgés de 19 à 24 ans. Ce sont principalement des jeunes filles (deux). Elles vivent encore chez leurs parents. Leur activité professionnelle présente la caractéristique d'être davantage précaire que pour l'idéaltype précédent. Elles occupent principalement des Contrats à Durée Déterminée ou des postes d'Intérim.

Cependant, il peut y avoir, au sein de cet idéaltype, des profils différents au regard de l'insertion professionnelle. La quête de l'autonomie pouvant être le moteur de l'activité professionnelle. Ainsi, les contrats et expériences professionnelles peuvent se multiplier. Par exemple, Sandrine (24 ans) travaille dans une entreprise d'agro-alimentaire locale, mais elle fait également des extras dans la restauration le weekend et du baby setting. L'activité professionnelle peut également être la conséquence d'un souhait de réorientation professionnelle. Zabou (19 ans), suite à un arrêt de ses études, souhaite se donner du temps pour réfléchir à une autre voie. L'activité professionnelle lui semble naturelle, tant pour participer au budget de la famille et ne pas dépendre entièrement de ses parents, que pour ne pas rester inactive.

Quête d'autonomie. L'objectif de la quête d'autonomie semble être plus prégnant au sein de cet idéaltype. Il peut être présenté comme un processus par étapes avec, comme préalable, l'accès au permis de conduire et, éventuellement, l'indépendance et le départ du foyer parental.

Loisirs. Dans le cadre des loisirs, les relations amicales prévalent également sur les pratiques de loisirs domestiques, sur les écrans. Comme l'idéaltype précédent, les pratiques de loisirs s'inscrivent principalement dans des moments de convivialités chez les uns et chez les autres. Les relations amicales sont également essentiellement localisées dans la proximité, sur la commune de Mauges-sur-Loire ou les communes avoisinantes. On retrouve cependant des activités pratiquées entre amis dans les grandes villes (bowling, cinéma, restaurant, etc.). La mobilité représente donc à ce titre un enjeu important. C'est encore la voiture qui prédomine et, en l'absence de moyen de locomotion personnel, il est rare qu'il y ait un ami ne possédant pas une voiture pour véhiculer ceux qui n'ont pas encore accès à un moyen de locomotion autonome.

Écrans et téléphone portable. La pratique des écrans, au sein de cet idéaltype est "relative au temps disponible". Ces jeunes utilisent peu les écrans pour jouer à des jeux vidéo, davantage pour regarder des films ou des séries. Mais les relations amicales prévalent quand même sur les jeux vidéo. Les écrans, et notamment le téléphone portable sont surtout utilisés dans le cadre des relations sociales. Les réseaux sociaux servent à rester en contact avec les amis et à gérer le temps disponible pour planifier des activités et des rencontres. Difficile à évaluer le temps que ces écrans occupent, mais « en dehors du travail, j'ai toujours le téléphone à la main » (Sandrine, 24 ans).

Actualité, vie politique. On trouve peu d'intérêt pour les questions d'actualité auprès de ce public ainsi que peu d'appréhension de la vie politique locale. Là également, la pratique du vote semble importante et effective, mais à distance des enjeux et programmes politiques.

Vie professionnelle. L'activité professionnelle, comme évoquée ci-dessus, peut être un passage, une pause dans une perspective à plus long terme et donc, que ce soit en termes de formation, d'études ou bien en termes de construction familiale et donc de prise d'indépendance, les jeunes de cet idéaltype paraissent avoir plus de latitude à se projeter dans un avenir plus ou moins proche.

3. Deuxième typologie : entre autonomie et fragilités

Une deuxième typologie est perceptible autour de l'existence, pour certains des jeunes rencontrés, d'une *relative autonomie*, notamment dans leur positionnement personnel et professionnel alors que, pour d'autres, nous pouvons constater davantage de *fragilités*, d'*hésitation* et de *quête de sens*.

La distinction entre les deux idéaux-types *autonomie* et *fragilité*, constitutifs de cette deuxième typologie renvoie, pour un premier groupe de jeunes, à une démarche volontaire et déterminée dans la quête d'une orientation et insertion professionnelle et, au-delà, à la gestion des démarches quotidiennes. Les parcours ou les démarches étant librement choisis. Après information éventuelle auprès des parents ou via d'autres

réseaux, les démarches sont alors réalisées en toute autonomie. L'indépendance et l'autonomie financière sont bien souvent les moteurs de la détermination.

Pour un second groupe, par contre, l'on perçoit davantage d'incertitudes concernant les orientations ou les choix professionnels (des choix sublimés pouvant aussi se révéler être des choix incertains). On peut également constater chez certains jeunes de ce groupe un manque de confiance en soi, parfois issu d'expériences douloureuses. La relation à l'autre se révélant difficile, notamment dans un cadre professionnel. Cette relation se constate également, hors contexte professionnel, par un dimensionnement de réseaux de sociabilité plus restreints. Les jeunes peuvent alors se trouver dans des positions plus attentistes et en recherche personnelle.

Les garçons sont plus représentés dans ce deuxième idéal-type et sont dotés, semble-t-il, d'un penchant plus prononcé à ce qui ressemble à une dépendance aux jeux vidéo.

4. Troisième typologie relative aux mobilités

La mobilité peut être entendue ici par la pratique effective d'un territoire géographique et par les moyens disponibles pour se déplacer. Les jeunes rencontrés à Mauges-sur-Loire n'ont pas les mêmes pratiques du territoire ni les mêmes moyens à leur disposition pour se déplacer.

Il y a un avant et un après-permis de conduire, tel qu'évoqué précédemment. Mais au-delà de ce constat, le parcours de formation universitaire ou professionnelle conditionne aussi la mobilité effective des jeunes.

Avant le permis de conduire, on retrouve davantage le schéma d'une mobilité contrainte : par les horaires des transports publics, par la disponibilité des parents et éventuellement des amis. La voiture (des autres) domine en dehors de l'école et des études. Lorsqu'ils sont scolaires, les jeunes utilisent les transports publics pour se rendre à l'école, mais relativement peu en dehors de la scolarité. Lorsqu'ils sont étudiants et qu'ils ne disposent pas encore du permis de conduire ou d'une voiture, le co-voiturage est aussi une solution pour se rendre dans la ville des études.

Pour les loisirs, pour les démarches personnelles, la voiture des parents, éventuellement en conduite accompagnée ou bien celle des amis est privilégiée.

On trouve également une mobilité plus restreinte à l'échelle du territoire communal pour des jeunes au parcours d'insertion professionnelle plus rapide. Les jeunes salariés, pouvant être autonomes et disposant des moyens nécessaires à leur mobilité peuvent pratiquer un territoire plus restreint du fait (nous le verrons dans la typologie suivante) d'un cercle de sociabilité plus restreint dans l'espace. Ils se déplacent dans les grandes villes pour des loisirs ponctuels, mais leurs déplacements plus fréquents s'inscrivent davantage dans un territoire de proximité.

L'après-permis de conduire entérine l'usage de la voiture comme moyen de mobilité. Les jeunes n'ont dès lors pratiquement plus recours aux transports publics. L'automobile ouvre l'accès à un territoire plus vaste et à des modalités de déplacements plus fréquentes.

Toutefois, le parcours vers d'autres territoires est corrélé (tel que sous-entendu ci-après) avec l'impératif de mobilité pour les études et dans une moindre mesure ici pour le travail. Les études universitaires ouvrent sur le territoire des grandes villes comme destination contrainte pour poursuivre son parcours de formation. L'usage de ces nouveaux espaces crée également des habitudes, une appropriation de nouveaux territoires et génère une pratique de "migration" plus fréquente notamment en lien avec le développement de nouveaux réseaux de sociabilités.

5. Quatrième typologie relative aux sociabilités

Deux profils apparaissent dans cette typologie. Les jeunes interviewés ont tous des amis, plus ou moins nombreux. Ces réseaux sont le résultat de la mobilité des jeunes et de leur pratique de différents espaces, de différents territoires, de même qu'ils conditionnent leurs mobilités.

Les réseaux de sociabilité sont fortement marqués par la scolarité. Ce sont souvent les amis de l'école, du primaire, du collège et du lycée qui sont évoqués. Au fil du temps, les liens affectifs se distendent, mais il reste toujours des amis du primaire avec lesquels on est encore en relation très étroite. Ces relations s'inscrivent ainsi dans la proximité, ce sont des amis qui habitent la même commune déléguée, à Mauges-sur-Loire. La vie associative et les loisirs ont tendance à renforcer ces liens d'amitié. On retrouve sur la "place du village" les amis de l'école. Au fil de l'avancée en âge et de l'avancée de la scolarité, de nouvelles relations se créent, ouvrant les liens affectifs sur un territoire plus élargi, en fonction du territoire de recrutement des établissements scolaires. Mais l'ensemble des liens affectifs évoqués par les jeunes, en relation avec leur scolarité, s'inscrit (mis à part le cas éventuel d'un déménagement familial) dans une relative proximité.

L'entrée en université va venir modifier de façon assez significative cette sociabilité scolaire. Les jeunes étudiants nous ont tous parlé de plusieurs groupes d'amis. Il y a ceux de la commune d'origine, en lien avec l'école, ceux de la "scolarité locale". Il y a ceux en lien avec les études, que l'on côtoie dans la grande ville des études. Ces deux groupes d'amis ne sont pas miscibles l'un dans l'autre. Il y a, en fait, très peu d'échanges et de rencontres entre ces deux réseaux. Les jeunes "disposent" des amis de leur enfance le week-end, pendant les vacances, dans la commune d'origine. Ils "disposent" des amis de l'université pendant la semaine, dans la ville universitaire.

Lorsque l'on évoque avec eux l'importance des attaches affectives, celles-ci sont plus fortes, selon leurs propos, pour les amis de l'enfance, de la ville d'origine. Néanmoins, l'on peut questionner la possibilité d'un transfert en cours, des attaches affectives vers ces nouveaux réseaux de sociabilité liés à l'université.

6. Approche thématique

Dans le cadre des entretiens réalisés, nous avons questionné plusieurs thèmes qui renvoient à des phénomènes concernant la jeunesse dans son ensemble. Il s'agit soit de concepts-clés de la jeunesse, repérés comme tel par la sociologie, soit de questions soulevées par les acteurs locaux au regard de leur connaissance du territoire et de leur sensibilité sur ce public. Nous pouvons également approcher notre public par le questionnement de ces différents thèmes afin de chercher à comprendre les difficultés rencontrées, et que chaque thème décline ou caractérise sous différents aspects.

Les résultats de l'enquête se déploie également à travers de la thématique transversale du sentiment de bien-être des jeunes.

6.1 Sentiment de bien-être

Globalement, de leur propre aveu, les jeunes que nous avons rencontrés « vont bien ». Nous avons en effet questionné le sentiment de bien-être à partir d'une auto évaluation immédiate par les jeunes dans l'instant de l'enquête (Veenhoven, 1984). Cette approche, initiée dès le début du XX^e Siècle dans le monde anglo-saxon, renvoie certes à une approche déclarative de la part des intéressés et pourrait être mise en regard d'une possible *injonction au bien-être*. Toutefois, l'intérêt d'une telle déclaration placée dès le début des entretiens est susceptible de renseigner sur la tonalité émotionnelle des personnes interrogées en dehors de tout processus réflexifs. Veenhoven (1984) insiste d'ailleurs à propos de cette approche sur le possible recours à un observateur tiers afin de compléter et d'affiner l'appréciation du bien être sur des critères objectifs verbaux ou

non verbaux. En ce sens, les entretiens réalisés permettent de développer une appréciation plus critique de ce sentiment de bien-être déclaré.

Le sentiment de bien-être déclaré s'inscrit d'abord dans le court terme. Par exemple, c'est « cette semaine », présentement, qui est difficile alors que la semaine dernière était moins stressante. « Là, indique Arthur (19 ans), je suis en période d'examen, donc un peu stressé par la charge de travail, mais la semaine dernière, ça allait parfaitement bien ». La perception de bien-être s'avère aussi contextuelle, susceptible d'évoluer sur un temps très court et, en confirmation de ce qui a été évoqué plus haut, concernant une actualité inscrite dans la parcours de formation et d'insertion professionnelle, liée à la scolarité, la formation et déconnectée de considérations sociales plus larges.

Au-delà du discours entendu sur un bien-être revendiqué, il y a de la place pour du stress éprouvé, notamment lié aux examens, à la formation. Pour les lycéens, notamment, le BAC représente une institution, un passage obligé qui soumet au regard des autres (parents, familles, proches). La réussite est incontournable et, en période de réformes au sein de l'Éducation Nationale, l'institution peut, elle également, au travers de ses expérimentations, de ses hésitations, s'avérer être à l'origine d'anxiété et d'inconfort.

Les jeunes rencontrés ne sont cependant pas tous dans des situations stables et les périodes de transition, de la formation vers l'emploi, de décohabitation et de l'accès à un statut d'adulte (Galland, 1997) sont généralement des périodes éprouvantes et possiblement marquées par des allers et retours (Van de Velde, 2008).

D'autre part, les vicissitudes de l'accès à l'emploi, au premier emploi, sont présentes chez les jeunes rencontrés, tout comme la confrontation, parfois difficile, au monde professionnel, mais également les situations de harcèlement dans le milieu scolaire qui peuvent laisser des traces sur un temps long.

Un cas nous a d'ailleurs été rapporté dans le cadre de cette enquête d'une personne victime de harcèlement au Lycée, en grande difficulté à affronter la relation aux autres. Elle a abandonné ses études à peine un mois après la rentrée, à cause de l'angoisse éprouvée, puis est retournée chez ses parents. C'est elle-même qui a expliqué son départ de l'université en lien avec l'expérience du harcèlement.

Les jeunes en situation professionnelle peuvent montrer moins de signes exprimant un possible mal-être. Cela pourrait montrer que l'accès à l'emploi, plus que l'emploi lui-même, représente une épreuve difficile ou bien que certains jeunes se révèlent plus armés pour passer cette étape et s'insérer durablement dans l'activité professionnelle.

La récurrence observée chez les jeunes rencontrés, à ne pas se positionner sur l'actualité, voire à refuser explicitement de s'y intéresser, peut également se révéler comme l'expression d'une certaine forme d'anxiété face à un avenir incertain.

En effet, la difficulté à s'engager, même dans la vie locale, et vis-à-vis de la collectivité dans son ensemble, peut montrer un rapport compliqué au conflit, aux réalités locales, une difficulté éventuelle à accepter la société dans laquelle nous vivons, voire un constat d'échec ou d'impuissance. Lucas par évoque son apparence lors de l'entretien et avance l'argument de son manque d'expérience. Zabou évoque quant à elle la politique comme un monde traversé de confrontations et de critique systématique auxquelles ne veut pas se trouver exposer.

Finalement, les amis peuvent représenter un « espace » salubre pour ces jeunes en quête, pour le moins, de *bien-être*. Ils ont évoqué de manière assez récurrente la recherche de la « bonne ambiance », que ce soit entre amis mais aussi dans la famille ou au travail. L'engagement dans un foyer de jeunes, pour faire des soirées thématiques, serait après tout une sorte de replis sur soi, un refus de sortir de l'enfance ou des souvenirs s'y rattachant, une marque de la *transition* en cours, d'une anxiété face à l'inconnu qui s'annonce.

6.2 Des déplacements spatiaux qui mobilisent des affects

La mobilité est une problématique emblématique des espaces ruraux. Elle concerne à un point encore plus symbolique les jeunes, contraints dans leurs déplacements par le manque de moyen personnel de mobilité et la souplesse limitée des transports publics (De Lafond, Mathieu, 2003).

Nous évoquons dans ce chapitre l'accès aux moyens de la mobilité et les espaces au sens *d'espace vécu* (Frémont, 1976) ou *d'espace fréquenté* (Lepoutre, 1997).

Une question d'affinités. Les espaces peuvent être répartis dans trois catégories. Il y a des espaces pour *ne rien faire*, des lieux pour se ressourcer, soi. On trouve ici principalement dans le discours des jeunes, l'espace personnel et celui de la famille. C'est le chez-soi, un espace investi principalement une partie du weekend. On l'occupe seul ou en famille.

Il y a l'*espace de convivialité*, investi avec les amis, dans le cercle plus restreint des amis proches. Cela se passe chez les uns ou les autres, sur la commune de Mauges-sur-Loire ou dans les communes limitrophes.

Enfin, il y a l'*espace d'activité*, sur le temps des loisirs également. Cet espace est investi avec les amis, cette fois dans les grandes villes de la région : Angers, Cholet, Ancenis et, dans une moindre mesure, Nantes. On s'y retrouve pour aller au cinéma, au bowling, pour se « balader en ville » ou pratiquer d'autres activités accessibles uniquement dans les grandes villes.

Des espaces « investis ». Le point de vue de la géographie sociale est intéressant pour penser les espaces et les déplacements dans ceux-ci. Car les déplacements indiquent quelque chose de l'ordre de la rencontre, de l'investissement et de l'appropriation de ces espaces. L'attachement au territoire, le fait de « se sentir » appartenir à une ville plutôt qu'à une autre. Ainsi, « se sentir angevine » de la part d'une étudiante d'Angers, native des Mauges, relève de *l'idéal* (Di Méo, 1998 ; Ripoll, Veschambre, 2005) lequel indique un rapport particulier de la personne à un espace investi d'affects par elle, ayant un effet à la fois de liant et de reconnaissance identitaire.

Le Centre Social Val' Mauges est investi en tant qu'espace particulier à Mauges-sur-Loire, suivant une dimension affective. C'est l'espace des souvenirs des séjours de vacances, des activités réalisées en tant qu'enfants et faisant appel à souvenirs plutôt agréables. Cependant, c'est un espace considéré comme appartenant à un autre âge, celui de l'enfance.

Il est également investi au regard de la dimension de l'emploi et de l'orientation. Le Centre Social est ainsi repéré comme le relai vers la Mission Locales et un accès aux ressources pour l'insertion professionnelle. C'est ce qui ressort des propos de plusieurs jeunes interviewés qui ont participé à notre enquête et ayant été accompagnés par la Mission Locale. Ils ont la perception de cette « fonction » ou « mission » du Centre Social, laquelle s'étend d'ailleurs au-delà des jeunes directement concernés.

Le Centre social est en effet repéré également pour l'accompagnement vers des jobs d'été, des formations (le baby-sitting notamment) et la mise en réseau des offreurs et demandeurs de « petits boulots ». Enfin, il est également un tremplin vers les métiers de l'animation, au regard de l'orientation vers les formations BAFA, les offres de stages qu'il propose ainsi que la mise relation directe avec des professionnels de l'animation.

Investissement et mobilité. L'investissement des espaces est également corrélé avec la mobilité, d'ordre spatial et la temporalité. À ce sujet, on peut constater qu'il y a un « avant et un après » le permis.

Hors déplacements scolaires, il est fait le constat du peu d'offre de transport public. Il est donc difficile de se déplacer à l'intérieur de la commune de Mauges-sur-Loire, ou bien vers les grandes villes, si l'on ne dispose pas du permis de conduire et d'une voiture

personnelle. Aller dans les grandes villes reste en effet possible, à condition de partir pour la journée entière.

Ainsi, avant le permis de conduire, et en dehors des déplacements scolaires, les déplacements s'inscrivent davantage dans l'utilisation de la voiture des autres. On demande alors aux parents de nous véhiculer, y compris en cas de conduite accompagnée. Cela suppose toutefois de l'anticipation car il n'est pas toujours possible de solliciter ses parents dans l'instant, sachant que toute demande suppose aussi la plupart du temps un minimum de diplomatie...

La voiture des autres c'est, également, la voiture des amis. Et, à l'approche de la majorité, il est rare qu'il n'y ait pas un ami disposant de l'estimé permis de conduire et de la précieuse voiture, symbole de liberté. Les déplacements mobilisant la voiture des amis peuvent être cependant plus compliqués pour répondre à des besoins d'ordre personnels (orientation, stage, etc.). Enfin, certains jeunes ont recours au co-voiturage, comme c'est le cas de Lucas ou de Romuald (17 ans) qui privilégient ce mode de transport pour se rendre sur Angers pour les études plutôt que les transports publics.

Lorsque les jeunes obtiennent le permis de conduire et ont accès (enfin !) à une voiture personnelle, les déplacements en voiture supplantent tous les autres modes de déplacement et les transports publics disparaissent des pratiques.

Enfin, la mobilité donne accès à des espaces liés à des expériences nouvelles. Ces espaces ainsi conquis génèrent de nouveaux attachements d'ordre affectif en fonction des expériences particulières qui y sont vécues. Justine (16 ans) reste très attachée à la Corse où elle souhaite s'installer plus tard pour y vivre. Ce territoire est pour elle relié aux vacances familiales et aux liens développés par sa famille avec des autochtones. Si les jeunes de Mauges-sur-Loire demeurent attachés à la commune de leur enfance, l'ouverture sur d'autres territoires et à d'autres expériences est susceptibles de générer, à l'avenir, d'autres attaches.

6.3 Orientation et emploi : suggestions et ressources disponibles

Choix de métier ou d'études. Les jeunes rencontrés dans cette enquête se situent à différents stades au regard de l'insertion professionnelle. Cela rappelle l'écart effectif entre les limites d'âges définis dans cette recherche, de 15 à 25 ans. Certains d'entre eux ne sont pas encore arrêtés sur un projet professionnel quand d'autres sont déjà en situation professionnelle et en CDI.

Le choix de l'activité professionnelle est une difficulté présente pour nombre de jeunes rencontrés. Ceux encore au lycée, avec des projets plus ou moins définis, mais également des jeunes plus âgés qui ont pu rencontrer des difficultés de parcours parsemé d'une mauvaise expérience professionnelle ou d'un mauvais aiguillage pour leurs études universitaires.

Influence des parents. Le premier choix d'orientation (celui formulé en fin de collège) semble toutefois reposer sur des affinités scolaires où telle matière est appréciée plutôt que telle autre et où l'adolescent se développe, au fil de la scolarité, une orientation correspondante. Sous l'influence et la force de suggestion que représente aussi la transmission familiale. Sur ce point, plusieurs cas sont présents parmi les jeunes interviewés où l'orientation choisie, ou le métier exercé, correspond étroitement au domaine professionnel des parents (*citer des noms d'interviewés*).

Coups de pouce de la famille. La famille peut également devenir employeur de ses enfants. Patricia (24 ans) est secrétaire comptable dans l'entreprise de transport de ses parents. Elle envisage de reprendre l'entreprise familiale à la retraite de ceux-ci.

Mais les parents peuvent faciliter l'accès à l'emploi par d'autres intermédiaires. Ce sont ici des suggestions (pour passer le BAFA, pour s'inscrire à une formation baby-sitting) ou bien là des réseaux opérants (parents, frères et sœurs, mobilisables pour accéder à

des petits jobs permettant de se fabriquer une première expérience, de se créer son propre réseau.

Si la famille est ainsi susceptible de faciliter l'accès à l'emploi, la première expérience professionnelle reste toutefois difficile à décrocher. Le Centre Social ou la Mission Locale représentent des ressources fiables à ce moment pour accéder aux petits jobs, par l'intermédiaire de formations ponctuelles proposée ou la mise en lien avec des réseaux dont ils disposent. Ces outils et réseautage ne sont d'ailleurs pas forcément connus de tous les jeunes, ils pourraient donc bénéficier d'une diffusion plus large.

Perceptions plurielles du monde du travail. L'accès à l'emploi est vécu différemment par les jeunes. Il est vecteur d'autonomie et d'indépendance pour certains d'entre eux. Dans ce cas, les démarches peuvent être multiples pour s'insérer professionnellement. Sandrine (24 ans) par exemple, travaille en Intérim dans une entreprise de sa commune. Elle fait également du baby-sitting et des extras le weekend par l'intermédiaire du réseau de son frère. Sa volonté affirmée est de mettre de l'argent de côté afin de prendre son indépendance.

Pour d'autres, l'accès à l'emploi peut devenir plus compliqué et le projet professionnel être déjà plus ou moins bien défini en amont. Il peut également prendre la forme d'une *idéalisation*, à travers la projection dans un métier dont on ne connaît pas ou trop peu les contours et les contraintes. Le choix se faisant alors au regard d'une approche plus ou moins affectivée du métier et de représentations approximatives.

L'autodidactie peut parfois sembler suffisante pour y accéder, en dehors de tout parcours de formation. Mais l'approche improvisée du monde du travail peut révéler des difficultés et générer une réelle anxiété pour ces jeunes et nuire finalement à leur insertion dans un monde professionnel par ailleurs exigeant à différents égards.

De la sorte, suivant un processus défensif contre-phobique, la projection idéalisée dans un métier inaccessible préserverait le sujet d'une confrontation à un milieu d'abord éprouvé comme anxiogène.

Plusieurs profils de jeunes, notamment des garçons, ayant une pratique très prononcée des écrans et jeux vidéo pourraient être, selon nous, concernés par ce rapport inquiet au monde du travail. Cherchant refuge dans le jeu, pour se prémunir d'une angoisse difficile à soutenir face à une réalité qui les dépasse et sous-équipés pour l'affronter. L'accompagnement de la Mission Locale, en particulier est une démarche nécessaire qui facilite l'entrée en projet professionnel vers une insertion durable. Période de transition frappée d'incertitudes, l'insertion aurait valeur, pour ces jeunes, de passage initiatique. S'agissant d'aller vers la maturité d'adulte, d'en apprivoiser les codes et de conquérir de nouvelles forces afin de réaliser de nouveaux paris.

6.4 Loisirs détente et loisirs jusqu'à l'excès

Loisirs collectifs et individuels. Quand on aborde la question des loisirs, sont évoqués des loisirs collectifs et des loisirs individuels, avec un temps dédié pour chaque type de loisirs. Des jeunes pratiquent davantage des loisirs individuels et d'autres des loisirs collectifs.

L'expérience du collectif par le truchement de l'engagement associatif favorise l'augmentation des réseaux d'interconnaissance et d'amis, augmentant du même coup la fréquence de pratique de loisirs collectifs dans ce même cadre associatif. Les foyers de jeunes représentent par exemple autant une possibilité pour les jeunes d'expérimenter la gestion et l'organisation d'activités, qu'un cadre où pratiquer des activités ludiques organisées par les jeunes eux-mêmes.

Mickaël, Arthur et Marielle ont été notamment rencontrés en marge de la préparation d'une soirée de la Saint Sylvestre, dans le cadre de leur foyer des jeunes. La préparation

de cet évènement a été pour eux l'occasion d'une mobilisation collective avec d'autres jeunes de leur commune, dans la semaine précédant la soirée pour aménager la salle.

Des sorties marquées par la convivialité. Les loisirs pratiqués avec d'autres jeunes s'inscrivent une convivialité. On se retrouve alors chez les uns et chez les autres, on se rencontre autour de repas ou lors de séances de "home cinéma". Les loisirs entre amis ont aussi pour destination des grandes villes de la région. Le cinéma est alors principalement évoqué, mais aussi le bowling, la patinoire, les bars à thèmes.

Les grandes villes sont privilégiées pour la pratique de ces activités et notamment par la possibilité complémentaire, recherchée, de se restaurer à proximité. La commune de Mauges-sur-Loire qui dispose de trois cinémas et propose des conditions comparables aux grandes villes (avec des salles plus petites), restent toutefois sous-fréquentées par les jeunes pour lesquels se restaurer entre amis est constitutif de l'activité.

À noter que les écrans ne sont pas incompatibles avec le développement de la sociabilité (Leroux, 2013), la pratique de loisirs collectifs a plutôt tendance à éloigner les jeunes des écrans, si ce n'est pour entrer en contact et se donner rendez-vous.

En famille. Les loisirs s'exercent également en famille. On se retrouve alors le soir ou les weekends autour d'un film. Les écrans sont toujours là, prépondérants, bien que les jeux de société soient également évoqués.

La place écrans dans le quotidien. Les jeunes avec des réseaux de sociabilité moins développés se retrouvent davantage dans des pratiques de loisirs individuels. Le temps passé devant les écrans est également privilégié, mais reste conditionné par le temps du travail, les études et l'activité scolaire.

Pour les étudiants et scolaires, ces pratiques s'exercent plutôt le week-end. Ils déclarent y consacrer environ 1h30 par semaine. Ils regardent des films, des séries, écoutent de la musique sur leur téléphone ou sur ordinateur portable. Le téléphone est également un outil de communication avec la famille et les amis. En dehors du travail, il n'est jamais très loin : « Quand je ne travaille pas j'ai toujours le téléphone à la main » (Sandrine, 24 ans). Pour certains jeunes, l'utilisation des réseaux de communication (téléphone, réseaux sociaux, notamment Snapchat) représente de 3h à 5h par jours le week-end.

Les écrans représentent aussi un refuge pour certains jeunes rencontrés qui présentent le plus de fragilités dans leurs parcours d'insertion, sans qu'ils puissent pour autant en déduire des liens de causes à effets. La pratique des écrans peut alors les occuper de 2h à 3h par jour, voire jusqu'à 10h à 12h par jour... en fonction du temps disponible, des démarches ou des occupations prévues. La pratique assidue de jeux vidéo représentent alors pour ces jeunes la majeure partie du temps consacré aux écrans. Ces pratiques concernent davantage les garçons parmi les jeunes que nous avons interviewés. On comprendra aisément que de telles pratiques peuvent générer des tensions au sein des familles.

6.5 Informations et accès aux services

Dans le cadre de notre enquête, nous avons questionné la manière dont les jeunes s'informent sur les questions qui les concernent, qui les préoccupent et leur accès aux services sur le territoire de la commune.

Loisirs en ville, sport au local. D'une manière générale, ils sont peu utilisateurs de services en dehors du sport, pratiqué plutôt sur le territoire de la commune suivant l'offre disponible et des loisirs, en partie dans les grandes villes de la région. Ils réalisent aussi localement, plutôt sur Mauges-sur-Loire, des démarches administratives (État-Civil) et ont recours à leur médecin concernant la santé.

L'école vecteur d'information et de sensibilisation. Les jeunes se disent bien informés sur les questions qui les concernent. Ils citent principalement le milieu scolaire comme source d'information. Par exemple, le Lycée relaie des campagnes nationales d'information

à destination des jeunes et sur les questions de santé ou d'addictions, de harcèlement, de sexualité, etc. L'université, par l'intermédiaire des mobilisations et engagements qu'elle propose est également présente pour informer et sensibiliser. Charlotte (19 ans) évoque les différentes actions auxquelles elle participe bénévolement à l'université lui permettent de s'informer tout en informant les autres sur des sujets concernant l'accès aux soins et diverses problématiques sociales.

Information et accompagnement par les parents. Pour des questions relevant du quotidien, les parents sont parmi les premiers sollicités par les jeunes. Les parents transmettent également des informations à leurs enfants sans sollicitations de leur part. Ainsi, ils se font le relai d'informations transmises par la commune, via le bulletin municipal ou leurs réseaux d'appartenance (associations).

Les parents connaissent les préoccupations de leurs enfants et sont bien placés pour répondre à leurs besoins concernant des petits boulots, l'orientation vers des structures susceptibles de les accompagner, pour des démarches d'insertion, etc. La maman de Zabou (19 ans) a vu l'annonce d'une association sportive recherchant une personne pour encadrer et entraîner des enfants. Elle en parle à sa fille qui contacte l'association, laquelle va ensuite la recruter. Dans le cadre de ce "petit boulot" elle va être éducatrice sportive en sport-loisir. Les parents jouent ici à la fois un rôle d'écoute, de conseil, de propositions et de tuteur.

Parfois, comme l'évoque Camille (17 ans) les parents bousculent, remettent en cause et interrogent, sans imposer, ce qui peut être néanmoins dérangeant, mais au final, les idées font leur chemin et sont prises en compte par les jeunes. Cela permet de prendre du recul et d'évoluer.

6.6 Formes d'engagements

Des jeunes déjà engagés. Les jeunes de Mauges-sur-Loire sont, pour la plupart, déjà engagés. On les retrouve ainsi impliqués dans les foyers des jeunes de leur commune, notamment sur Saint Laurent du Mottay ou Le Marillais, dans l'animation locale pour des manifestations ponctuelles organisées à l'échelle des communes déléguées, et dans des associations d'adultes, y compris dans les conseils d'administration. Ils sont présents dans le milieu sportif où la pratique d'un sport, dans une démarche d'apprentissage, est suivie d'une démarche d'enseignement vers les plus jeunes. L'université est également un lieu d'engagement où les jeunes sont sollicités par les Bureaux des Étudiants et par des structures associatives intervenant en milieu universitaire pour des actions de sensibilisation.

L'engagement mobilise ces jeunes dans des démarches éducatives et d'apprentissage vers les plus jeunes pour la transmission de valeurs et de connaissances, lors d'actions de sensibilisation à propos de sujets d'actualité : santé et social à l'université, environnement au Foyer des jeunes (aménagement d'une salle avec des objets de récupération).

L'engagement, une valeur transmissible. On peut constater un lien très présent entre l'engagement des parents et l'engagement des jeunes. Comme pour la vocation professionnelle, cela peut aller jusqu'au mimétisme et à l'implication des jeunes dans la même association que celle des parents. Arthur (19 ans) intervient dans le foyer des jeunes de sa commune, dont son grand frère a été le responsable, tandis que ses parents ont déjà été administrateurs de la même association. Zabou (19 ans) est membre du bureau de l'association dont sa maman est la présidente.

Des freins à l'engagement dans les politiques publiques. On retrouve peu de jeunes impliqués dans les institutions municipales. Plusieurs raisons à cela sont évoquées. Dans un premier temps, les jeunes ne se sentent pas forcément prêts ni capables de prendre des responsabilités à l'échelle communale. Il pourrait aussi être question ici de représentations portant sur l'engagement municipal qu'il s'agirait de déconstruire

(engagement chronophage, espace de conflits et de critiques, regard sur la jeunesse et son manque d'expérience, ...). Les jeunes évoquent à ce sujet la connaissance de dispositifs et de fonctionnements en lien avec une participation citoyenne orientés vers eux, ce qui laisse à penser que l'on s'engage mieux et davantage dans des dispositifs que l'on connaît, que l'on maîtrise (Carrel, 2007).

La question du regard des autres sur la jeunesse transparait dans les discours recueillis. Lucas (21 ans) évoque le fait d'être accepté avec ce que l'on représente, avec notre manque d'expérience, avec notre apparence. Dans l'engagement, la confrontation avec d'autres publics peut générer des craintes de la part des jeunes, d'être perçu par le biais des représentations que les adultes développent sur les jeunes. L'engagement a pu être source de désillusions et d'expériences décevantes (Sandrine 24 ans). Enfin, lorsque les jeunes poursuivent des études (ce qui est quand même le cas pour une majorité des jeunes que nous avons rencontré), ils investissent d'autres territoires. Le territoire communal de Mauges-sur-Loire devient alors moins prégnant et l'engagement se transporte vers le nouveau territoire d'investigation.

Des clefs pour l'engagement des jeunes. L'engagement se trouve être en lien étroit avec un apprentissage relevant d'une socialisation intra familiale (Percheron, 1974). Tous les jeunes engagés rencontrés ont au moins un de leurs parents engagés, que ce soit dans le syndicalisme, la vie associative ou municipale. Or, disposer d'un modèle qui montre la voie, qui incite à l'action et à l'intervention sur le quotidien s'avère un puissant vecteur de mobilisation des jeunes (Lemieux, 2004).

L'expérience de l'engagement associatif est une source de mobilisation pour les jeunes. La mobilisation dans des projets de *junior associations*, à l'échelle des foyers de jeunes sur leur commune, mais également les expériences dans le milieu universitaire sont autant d'occasions de les confronter à la mobilisation collective, à la prise de responsabilité et de leur donner confiance dans leurs capacités à participer à la vie de la collectivité.

La sollicitation par un tiers comme un ressort possible de la mobilisation a été évoquée plusieurs fois : « On est venu me chercher » (Charlotte, 19 ans). Mais encore : « Si on me le demandait, pourquoi pas » (Mickaël, 19 ans). L'engagement irait donc de pair avec la connaissance des dispositifs, des structures de l'engagement, ce qui ne va pas toujours de soi. Informer sur les possibles, tant en termes d'organisations que de besoins, peut favoriser l'engagement des jeunes. Solliciter les jeunes afin qu'ils se mobilisent dans l'action publique locale s'accompagnerait alors d'une information et d'une présentation des possibilités de cet engagement.

Enfin, il faut compter également avec le temps disponible pour l'engagement (Becquet, 2014). Celui-ci peut être variable et fonction des statuts des jeunes : scolaires, étudiants, salariés, etc.). Charlotte s'engage ainsi 4 ou 5 heures par semaine dans les différentes actions qui la mobilise à l'université, mais : « C'est un peu difficile au moment des partiels ». Au-delà de la mobilisation durant l'année scolaire ou universitaire,

Plus largement, l'engagement sur le long terme est compliqué par manque de visibilité sur le parcours de formation. Becquet (2014) évoque ainsi un engagement moyen des jeunes sur trois à six mois, à l'intérieur d'une année universitaire, les jeunes privilégiant en fait la mobilisation ponctuelle, pour « donner un coup de main », plutôt que l'engagement sur le long terme.

6.7 Valeurs

Les jeunes interviewés ont évoqué des valeurs auxquelles ils tiennent et qui transparaissent également dans leurs engagements et actions réalisées. Quatre valeurs sont particulièrement présentes dans leur discours : l'environnement, l'éducation, la tolérance et l'ambiance.

L'environnement intégré aux pratiques. Si les questions relatives à l'environnement ne sont pas évoquées par les jeunes au regard de l'actualité, elles sont présentes toutefois dans les discours à propos de leurs pratiques. Il s'agit alors de fabriquer avec « des objets de récupération », de « consommer local », « d'éviter la surconsommation » en privilégiant le recyclage, en limitant les emballages. Des valeurs mises en pratique en contradiction avec le recours fréquent à la voiture pour les déplacements (*mais lié au contexte rural et au difficile accès aux transports collectifs*) et l'inclination pour une restauration rapide dans les loisirs. Contradictions pour lesquelles il faut bien reconnaître que les jeunes ne sont pas les seuls concernés.

L'éducation entre pairs. Les valeurs éducatives sont perceptibles notamment à travers des engagements en tant que responsables de foyers où ils s'investissent auprès de de plus jeunes, les plaçant à leur tour en position de transmettre des valeurs et des pratiques. Le milieu de l'entraînement sportif permet également ce type transmission de savoirs faire et de savoir-être.

Le besoin de tolérance. La tolérance envers les autres jeunes et des adultes envers les jeunes a été évoquée. En fonction des domaines investis et dans des démarches d'orientation et d'insertion professionnelle, l'apparence joue un rôle particulier. Parfois, le simple fait d'être jeune, avec un manque d'expérience les renvoie à un manque de considération, d'écoute ou de non-respect de la différence. Le jugement sur les apparences est en effet largement évoqué dans la démarche de recherche d'emploi, mais est aussi présente dans l'implication et l'engagement citoyen. Il s'agit autant d'un phénomène vécu par certains jeunes, qu'un facteur expliquant d'éventuelles réticences à s'engager, mais témoigne aussi d'une certaine anxiété lors des premières confrontations au monde du travail. Lucas, 21 ans, évoque ainsi ses difficultés à s'engager ou à trouver un stage, notamment au regard de son apparence et de ses cheveux longs.

Importance de la bonne ambiance. Les propos rapportent des valeurs relatives à la solidarité, l'honnêteté, la liberté, la justice, la fidélité dans l'amitié, mais celles-ci sont cependant moins illustrées. En revanche, il a été régulièrement évoqué l'importance de la « bonne ambiance », que ce soit entre amis ou bien dans le cadre professionnel. Les jeunes l'interprètent comme l'absence de conflits, des relations amicales, l'humour et le rire. Celle-ci favorise la stabilité des relations et l'engagement professionnel. L'insertion professionnelle devient alors moins anxiogène que l'école ou les études du fait de l'existence d'une bonne ambiance et de la bienveillance.

Inversement, les cas de mauvaise ambiance peuvent conduire à la fuite voire induire un échec dans l'insertion professionnelle. Lucas (21 ans) a quitté un poste dans l'agro-alimentaire au regard de l'ambiance de travail. Dans son discours, il n'est plus question de retourner vers ce domaine professionnel. Il associe et étend son expérience vécue et ressentie à l'ensemble du secteur professionnel concerné.

La recherche de la bonne ambiance vient comme en contre-point à un parcours d'insertion sociale et professionnelle, correspondant à un passage vers l'état d'adulte semé d'embûches et de difficultés. La bonne ambiance a été évoquée au demeurant comme une ressource face aux difficultés et aux pressions. Trouver du travail ou trouver sa voie, passer des examens, apprendre à gérer son quotidien de manière indépendante, se confronter à l'apprentissage de la gestion budgétaire, prendre des responsabilités sont autant de tâches qui génèrent leur dose d'anxiété chez les jeunes. Se garantir des espaces de « bonne ambiance », sans stress et sans conflits revêt de l'importance pour eux, qu'il s'agisse des cercles amicaux ou bien même de l'espace professionnel.

6.8 L'autonomie telle qu'ils la définissent, une autonomie relative

Les jeunes définissent majoritairement l'autonomie dans le sens d'une capacité à agir et à penser par soi-même, à développer ses propres compétences. Ils la présentent moins dans le sens d'une interdépendance, d'une conscience de soi.

Les jeunes interviewés dans cette recherche apparaissent diversement autonomes et suivant une autonomie en cours d'acquisition. L'autonomie est d'abord évoquée au regard de la mobilité et, à ce titre, l'accès au permis puis à une voiture leur apporte le sentiment de gagner en autonomie.

Au regard du logement, lorsque le jeune dispose d'un logement personnel, ne serait-ce que pour les études et pour une partie de la semaine, celui-ci à des tâches quotidiennes pour lesquelles il doit agir indépendamment de ses parents. Cela concerne l'entretien du logement, la conception et la préparation des repas, l'organisation de l'emploi du temps et l'occupation du logement. Pour les jeunes qui vivent cette expérience, la prise d'autonomie est importante. Même si les loyers et les charges sont payés par les parents (ce qui est le cas pour les étudiants interviewés), il se produit un investissement de type identitaire quant au fait d'occuper le logement de façon hebdomadaire : « Je suis chez moi » (Arthur, 19 ans). « Je me considère davantage angevine » (Charlotte, 19 ans).

L'autonomie se rapporte aussi aux actes de consommation. Avec la prise d'âge, les jeunes accèdent à une consommation concernant leurs vêtements, fournitures scolaires, de loisirs. Ils sont amenés à gérer leur budget sur une période ponctuelle, à partir de ressources propres ou bien octroyées par leurs parents (pension alimentaire).

Bien que ces actes quotidiens illustrent une montée progressive de l'autonomie, les jeunes interviewés concernés se disent rarement autonomes. Seuls les jeunes salariés en situation de couple se reconnaissent et se disent autonomes. Pour les deux couples rencontrés, âgés de 23 à 27 ans), ces jeunes travaillent et sont propriétaires de leur logement. Dans ce cas, être autonome c'est ne plus dépendre des parents dans le quotidien.

L'autonomie renvoie aussi à une dimension abordée par Romuald (17 ans), en référence à une conscience de soi et à une éventuelle indépendance dans les choix réalisés (Bourdieu, 1980). Il s'agit ici de connaître ses propres limites, de savoir ce dont on est capable, ce que l'on peut faire par soi-même, mais également de mesurer les degrés d'interaction et d'influence dans nos choix : « Il n'y a jamais d'autonomie totale, on est toujours en interdépendance » (Romuald).

6.9 Attentes et besoins

Un des enjeux de cette recherche préparatoire a consisté à questionner les attentes et les besoins des jeunes de la commune de Mauges-sur-Loire. La question leur a été directement posée. Elle a cependant été peu suivie de réponses claires et tranchées. Néanmoins, quelques enjeux majeurs ressortent des échanges qui ont pu être, parfois, exprimés de manière plus explicite.

Un besoin de transports publics... qui disparaît avec l'accès au permis. La mobilité relève d'un enjeu primordial pour les jeunes en milieu rural. Elle conditionne pour partie et selon l'expression des jeunes eux-mêmes, leur accès à l'autonomie. Elle est évoquée de manière récurrente comme une préoccupation du quotidien pour se rendre d'un point à l'autre de la commune de Mauges-sur-Loire.

Avant leur accès au permis de conduire et à une voiture personnelle, ces jeunes pratiquent des activités non proposées sur toutes les communes déléguées de Mauges-sur-Loire, nécessitant des déplacements motorisés.

Également, l'accès aux grandes villes de la région par les transports en commun n'est pas facile en dehors des horaires scolaires. Une des premières demandes des jeunes renvoie donc à une offre plus importante en termes de transport public, avec notamment

une fréquence plus élevée des passages de bus qui permettrait davantage de souplesse pour les allers et venues à l'échelle de la commune et vers les grandes villes.

Toutefois, cette demande doit être mise en regard avec la quasi disparition des transports publics dans les pratiques des jeunes, une fois qu'ils accèdent au permis de conduire et à une voiture personnelle. Pour des raisons de commodité, la voiture investit alors tout le champ de leur mobilité.

Cependant, deux aspects peuvent sans doute être évoqués pour justifier le développement des transports publics à l'échelle de la commune de Mauges-sur-Loire et des communes voisines. D'une part l'évolution climatique nécessitera sans doute une évolution plus marquée encore de nos pratiques de déplacement vers les transports collectifs. D'autre part un réseau de transport plus développé permettrait aujourd'hui des déplacements facilités pour les enfants et les adolescents, ouvrant probablement sur des habitudes plus installées à l'âge adulte.

Un espace d'expression vecteur de valorisation et d'identification. Une deuxième attente concerne l'expression des jeunes. Plusieurs d'entre eux ont évoqué leur propre manque de visibilité à Mauges-sur-Loire. Ils sollicitent un espace d'expression orale qui pourrait prendre la forme d'un conseil de jeunes ou bien d'une écoute de la part des instances représentatives de la ville. Ou encore, un espace d'expression écrite par l'intermédiaire du bulletin municipal par exemple. Les supports de cette expression pourraient prendre des formes diverses qui, toutes, permettraient de les identifier et de valoriser leurs pratiques (mobilisations, engagement au sein de Mauges-sur-Loire) et ainsi de faciliter une identification à la commune nouvelle laquelle ne semble pas acquise pour ce public.

La mise à disposition d'outils d'expression spécifiques aux jeunes à l'échelle de la commune de Mauges-sur-Loire devrait cependant privilégier une approche multimodale. Celle-ci tiendrait compte, en effet, de leurs âges, de leur répartition géographique et de leurs statuts différents leur permettant ainsi une appropriation souple et différenciée.

Réseaux et accompagnement pour l'accès à l'emploi. L'emploi est un thème majeur sur lequel les jeunes se sont exprimés, y compris en termes d'attente et de besoin. Nous l'avons évoqué, l'accès au premier emploi reste difficile et pourtant important pour eux en termes d'autonomie, d'indépendance et de construction personnelle. Des initiatives sont repérées par certains jeunes pour faciliter l'accès aux petits boulots, aux jobs d'été, à des formations. Ce sont notamment des initiatives proposées par le Centre Social et la Mission Locale.

Ces dispositifs ne sont pas connus de tous les jeunes. Une diffusion plus large de ces outils auprès des jeunes, mais également dans les établissements scolaires, auprès des parents, pourrait faciliter le parcours d'insertion des jeunes. S'il n'est pas formulé de manière explicite par les jeunes, un besoin d'accompagnement vers ces premières expériences professionnelles, vers la confrontation au monde du travail ressort bien des échanges et pas uniquement pour les jeunes repérés comme étant en situation difficile.

Le couplage loisirs et restauration. Comme évoqué précédemment, les jeunes rencontrés privilégient les grandes villes pour les activités de loisirs entre amis. Ils associent notamment les loisirs à la restauration. Or, si la commune de Mauges-sur-Loire propose, par exemple, des salles de cinéma comparables, par leur confort, aux salles des grandes villes, plusieurs jeunes ont exprimé la volonté d'associer leurs sorties à un temps de restauration entre amis et dans un espace convivial. Une offre qu'ils trouvent notamment dans les enseignes de restauration rapide des grandes villes.

Sans aller jusqu'à l'installation d'un restaurant Mac Donald à Mauges-sur-Loire, l'implantation d'un bar associatif, permettant l'accueil d'une population jeune et offrant un service de restauration adapté à leur âge serait le bienvenu. Ce type d'établissement a été mentionné aussi comme des lieux où pourrait se dérouler des actions de prévention et de sensibilisation sur des thèmes concernant ce public, qui pourraient être organisés ponctuellement, mais également dans le cadre d'événements plus culturels.

III. CONCLUSIONS

1. Regard vers l'avenir et préconisations

1.1 Territoires d'attaches

Les jeunes rencontrés ont tous témoigné d'attaches fortes à la commune de leur enfance, Mauges-sur-Loire. Ces attaches se traduisent davantage à l'échelle des communes déléguées qu'au niveau de l'entité de la commune nouvelle de Mauges-sur-Loire. Néanmoins, se perçoit dans les discours, par l'intermédiaire des activités pratiquées dans l'enfance, l'appropriation d'un territoire qui dépasse les frontières de la commune déléguée d'origine.

Par exemple, les amis rencontrés à l'école (plutôt privée, l'école publique n'est pas présente dans toutes les communes) sont susceptibles de résider dans une commune déléguée voisine et les activités culturelles ou sportives d'être pratiquées dans une autre commune générant ainsi une pratique régulière d'un territoire plus large. Le Centre Social Val' Mauges, souvent mentionné comme le « Centre Social de la Pommeraye » est à la fois un repère et une destination de même pour ce que représente le Pôle culturel de Saint Florent-le-Vieil pour les jeunes résidant à l'Ouest de Mauges-sur-Loire. Néanmoins, ces attaches territoriales sont susceptibles d'évolution.

Nous avons indiqué que les jeunes travaillent souvent sur le territoire de la commune de Mauges-sur-Loire ou les communes limitrophes et constaté une attache plus marquée au territoire communal. L'ouverture sur d'autres territoires par le biais des études et de la formation professionnelle génère la pratique de nouveaux réseaux. Si celle-ci ne supplante pas les attaches amicales et affectives que les jeunes ont développées vis-à-vis de leur territoire d'origine, on peut penser toutefois que les habitudes et repères ainsi acquis sont en cours d'évolution. Il n'est pas dit non plus que la projection de ces jeunes dans un futur territoire de vie coïncidera avec leur commune d'origine. Au final, on retrouve chez ceux qui ont exprimé une vision de leur devenir sur le long terme des aspirations relativement normalisées concernant leur avenir pour ce qui est du désir d'accéder à la propriété, d'exercer une profession choisie et la volonté de fonder une famille.

1.2 Préconisations pour l'action en faveur des jeunes

À l'issue de cette enquête, il est possible d'émettre des préconisations à destination des acteurs du territoire afin d'orienter leurs interventions auprès des jeunes et pour répondre aux besoins et attentes exprimés. Quatre domaines sont concernés :

- L'orientation et l'insertion professionnelle ;
- L'engagement ;
- Le maintien du lien relationnel et le rôle de la communication ;
- La sociabilité et les loisirs.

L'orientation et l'insertion professionnelles. Nous avons relevé l'importance de l'accompagnement (individuel ou de groupe) pour faciliter l'accès à une première expérience et découverte des métiers ou des jobs d'été. Le Centre Social et la Mission Locales sont déjà bien repérés par quelques jeunes pour les soutenir dans leurs perspectives professionnelles.

Une communication sur les outils existants, d'information, d'accompagnements et de réseaux, permettrait à davantage de jeunes de s'orienter efficacement et de s'insérer professionnellement. Cette communication pourrait être diffusée, d'une part, par les établissements scolaires du secondaire et, d'autre part, adressée aux familles, identifiées par les jeunes comme des relais déterminant d'informations.

Les coopératives jeunesse de services peuvent aussi être un appui pour les jeunes dans la découverte du monde de l'entrepreneuriat et de développer leurs réseaux. Initié pour les jeunes de 16 à 18 ans, ces coopératives permettent aux jeunes, sur le temps d'un été, de créer une activité entrepreneuriale et de définir des services qu'ils peuvent proposer aux habitants ou aux entreprises de leur territoire. Les pays de la Loire ont été, avec la Bretagne, un territoire d'expérimentation de ce dispositif avant une généralisation à l'ensemble du territoire national. Ces coopératives pourraient permettre ainsi aux jeunes de se confronter progressivement au monde du travail, de nouer des contacts avec les entreprises locales tout en y facilitant leur insertion future.

L'engagement, sa valorisation et ses sollicitations. Dans ce domaine, une première étape consisterait à valoriser les initiatives déjà portées par les jeunes. Nous avons en effet rencontré des jeunes majoritairement engagés tandis que les représentations couramment mobilisées par divers acteurs pour désigner l'engagement des jeunes ne prennent pas en compte nombre d'initiatives qu'ils déploient. La plupart de leurs engagements sortent dès lors du champ de notre définition.

- *Reconnaître les engagements.* La moindre des choses serait de circonscrire un espace pour montrer et faire parler les actions que les jeunes portent, les responsabilités qu'ils prennent, les structures qu'ils gèrent et de la place qu'ils occupent déjà dans l'action et le développement local. Ce souci de justesse procède d'une reconnaissance du réel et des moyens de le faire savoir.

- *Solliciter les engagements.* Sur d'autres initiatives où les jeunes sont moins présents, notamment aux côtés de la collectivité et des politiques publiques, les jeunes se sont toutefois déclarés à l'écoute des propositions. Deux idées ressortent des échanges menés qui sont le besoin d'être informé sur les dispositifs à leur intention (modalités de fonctionnement, objectifs) et leur sensibilité-disponibilité à la sollicitation, celle-ci se révélant être un puissant vecteur de leur engagement. Par conséquent, pour favoriser leur engagement dans la commune, il suffirait simplement d'aller à leur rencontre et de les inviter à rejoindre des collectifs destinés, exclusivement ou non, aux jeunes à propos de sujets qui les concernent.

- *Promouvoir le service civique.* L'importance de l'expérience dans le développement des savoirs faire et du savoir être, ainsi que la référence à un modèle (parents, frères ou sœurs aînés) est manifeste. Le service civique, dispositif encadré et indemnisé, représente à ce titre une possibilité non négligeable de développer de l'expérience valorisante. La tranche d'âge (16-25 ans) concernée par le service civique recoupe au demeurant dans sa quasi-totalité la tranche d'âge retenue pour notre enquête. Ce type d'engagement sur plusieurs mois répondant à une mission d'intérêt général comprend une dimension collective qui favorise l'interaction avec d'autres jeunes volontaires et différents publics rencontrés au cours des actions conduites. Au-delà de la dimension d'engagement, la promotion du service civique permettrait pour les jeunes de développer leur réseau personnel et de bénéficier d'actions de formation. Ce dispositif pourrait avec profit être relayé par les acteurs locaux auprès du public jeunes.

Renforcer les liens et la communication inter institutionnelle. Le lycée apparaît dans les échanges comme un vecteur fiable d'informations en direction des jeunes. En effet, celui-ci regroupe en son sein des dispositifs de réflexion et d'actions de prévention ou de sensibilisation sur les problématiques qui concernent et intéressent les lycéens. Le Conseil Éducation Santé Citoyenneté (CESC) qui siège dans tous les lycées et présidé par le chef d'établissement est en charge d'une mission de réflexion, d'observation, d'évaluation et de veille sur les questions qui concernent de près les lycéens. Il peut mener des actions de sensibilisation et de prévention dans l'établissement et participer à des actions coordonnées à l'échelle de la ville, notamment dans le cadre de politiques de la ville et des contrats éducatifs locaux.

Rassemblés autour du chef d'établissement, le CESC comprend l'équipe éducative du lycée, les représentants des personnels enseignants, les représentants de la commune et toute personne-ressource susceptible de s'inscrire dans les projets de réflexion du Conseil. À cet égard, les acteurs en charge des politiques jeunesse sur la commune de Mauges-sur-Loire trouverait sans nul doute leur place au sein de cette instance. Un partage des "expériences" de la jeunesse hors l'école et dans l'école enrichirait certainement les représentations respectives des différents acteurs mobilisés en faveur de ce public. Les informations à destination des jeunes pourraient également venir apporter avec cette instance une plus grande visibilité aux initiatives portées par les organisations et institutions locales.

La sociabilité dans les loisirs. Sur cette question, les jeunes rencontrés ont soulevé l'importance de lieux où se retrouver à plusieurs. Sortir, faire des activités entre amis est étroitement lié pour eux au fait de se poser, de se regrouper, de s'abriter en cas de pluie, mais aussi de déjeuner, de prendre un pot ou encore de dîner ensemble, avant ou après des activités. Leurs regroupements, spontanés ou improvisés la plupart du temps se réalisent souvent sans réel lieu ou cadre attribué, au gré des espaces disponibles, publics ou non.

La formule appréciée et recherchée par les jeunes mixte les activités de loisirs et le besoin de se rassembler. Cependant, elle est réalisable majoritairement dans les grandes villes, ce qui explique pour certains l'attrait de ces villes tandis que les activités qui leur conviennent pourraient tout à fait se réaliser sur la commune de Mauges-sur-Loire. Pour répondre à cette attente, les bars associatifs seraient à même d'y répondre de façon conviviale. Ce type de lieu pourrait, de plus, être convié à s'associer de façon créative à des démarches éducatives, de prévention et de sensibilisation de divers ordres entreprises par ailleurs. De tels lieux mériteraient ainsi d'être encouragés et intégrés sur le territoire communal.

2. Perspectives de recherche, pour ne pas conclure...

En plus d'apporter des réponses et des préconisations, cette recherche apporte de nouvelles questions et perspectives d'investigation, ce qui était l'un de ses objectifs.

2.1 De l'intérêt de ce type de recherche et de son déploiement

Une image de la réalité. L'approche qualitative menée pour cette recherche a permis de rencontrer une vingtaine de jeunes sur le territoire de la commune de Mauges-sur-Loire. La variété de leurs profils, de leur âge ainsi que leur répartition sur le territoire de la commune de Mauges-sur-Loire a permis d'identifier différentes problématiques auxquelles ces jeunes sont confrontés. Non exhaustive, cette enquête apporte cependant une image assez large et précise de réalités vécues par les jeunes de cette commune, éventuellement partagées par d'autres jeunes sur d'autres territoires ruraux.

Pour résumer. La commune de Mauges-sur-Loire représente un territoire spécifique à l'échelle des Mauges et de la Région. Elle appartient au territoire des « usines à la campagne » (POUR, 2016) propre à cette partie du Maine et Loire. On y trouve un dynamisme économique spécifique à cet espace rural constitué en grande partie d'entreprises familiales.

La situation de Mauges-sur-Loire au Nord de cette région, placée sur les bords de la Loire et à proximité des axes de communication entre Angers et Nantes (nationale, autoroute et voie de chemin de fer, cf. cartes p. 6-7) offre aux habitants des liaisons rapides vers ces grandes villes. Ces caractéristiques d'accessibilité lui confèrent un mode d'habiter particulier basé autant sur des ressources locales, dont on a vu que les jeunes pouvaient profiter en termes d'emploi, que sur l'accès facilité aux autres territoires proches, éventuellement plus attractifs.

Une « fuite » hémorragique de la jeunesse ne semble donc pas à proprement parler d'actualité pour Mauges-sur-Loire, tout du moins pas motivée par une préoccupation d'insertion professionnelle. Le départ de jeunes correspondant plus exactement à une migration provisoire vers des espaces de formation professionnelle, universitaire et relevant d'une aspiration consistant à découvrir d'autres lieux, à investir d'autres espaces, sans nul doute propre à cette tranche d'âge, les voyages formant aussi la jeunesse (Montaigne, 1580) ¹...

Confronter les recherches. Il serait intéressant de confronter le regard apporter par nos travaux avec ceux réalisés dans d'autres espaces ruraux. Ce que nous avons initié, par exemple, en prenant connaissance des résultats de l'enquête quantitative menée en 2019 par le Comité de développement (CODEV) *Anjou bleu* auprès de 1500 jeunes ². Une comparaison à même d'apporter des éléments complémentaires tant au niveau de l'approche qu'à celui des préoccupations des jeunes sur des sujets qui les concernent.

Les Mauges présentant des configurations différentes dans l'unité qu'elles proposent à partir de l'image des usines à la campagne. Les pôles d'attraction ne sont pas les mêmes par exemple entre Cholet, Nantes et Angers. Les distances et temps de déplacements peuvent varier de façon importante et il est probable que les difficultés rencontrées par les jeunes du centre de ce territoire s'expriment de façon plus aiguës que pour les jeunes de Mauges-sur-Loire, notamment en termes de mobilité et d'accès aux loisirs.

Étendre la recherche. Le développement d'une recherche auprès du public des jeunes ruraux sur le territoire des Mauges et, au-delà, au niveau de la région des Pays de la Loire, en procédant par échantillonnages qualitatifs, permettrait de déceler d'autres caractéristiques susceptibles de définir plus précisément encore les aspirations de ce public et de soulever d'autres enjeux intéressant les acteurs et politiques publiques. D'autre part, par effet contrastif, cela permettrait de renforcer l'identification des spécificités des jeunes de la commune de Mauges-sur-Loire.

Des attaches identitaires. Si nous avons évoqué l'accès à la mobilité, nous pouvons tout autant questionner les attaches identitaires et territoriales. Bien que ces attaches soient importantes pour la commune d'origine des jeunes de Mauges-sur-Loire, l'accès à de nouveaux territoires ouvre de nouvelles sociabilités et pratiques augurant d'un possible transfert des identités vers ces nouveaux espaces.

Dans ce cas, qu'en serait-il pour les jeunes ruraux enclavés dans des espaces plus éloignés des grandes villes ?

Concernant ces identités, d'un point de vue historique, nous avons évoqué la résistance de la région des Mauges face à l'attraction des grandes villes avoisinantes (voir p. 7, *une histoire singulière*). Or, l'indépendance aujourd'hui politique de Mauges communauté (communauté de communes) endosse, à travers les élus locaux qui la représente, une communauté de destin afin de peser auprès des instances régionales.

Les motifs historiques de cette communauté ont-ils un effet spécifique sur ces identités marquées par une attache au territoire ? Et, retrouverait-on de manière analogue ce type d'attaches au territoire d'origine dans d'autres espaces ruraux de la région ?

La place des familles pour les jeunes. Dans le cadre d'une recherche plus poussée, nous pourrions également approfondir la place de la famille pour ces jeunes. Car, même si des tensions sont présentes dans les familles entre jeunes et adultes, éventuellement caractéristiques d'un parcours de prise d'indépendance propre à l'adolescence (Rassial, 1996) la famille en tant que tuteur s'inscrit dans un rôle d'écoute, de conseil et d'accompagnement. Devrait-on y voir l'effet d'un particularisme local où l'esprit familial serait particulièrement développé ? Ici, l'histoire de la localité doit être prise en compte

¹ Dans *Les Essais* (Chap. XXV) il recommande aux enfants la visite de pays étrangers. Et Furetière (1690) estime que « Les voyages sont nécessaires à la jeunesse pour apprendre à vivre dans le monde ».

² Site du CODEV (consulté le 15.07.20) : <https://anjoubleu.com/actualites/les-jeunes-en-anjou-bleu-par-le-codev/>

car elle instruit une logique de développement économique endogène, au travers d'entreprises familiales, notamment dans le domaine du textile, puis de la chaussure, de même qu'elle a permis, au fil du temps, de solidifier des liens et de tramer une logique de réseau faite d'entraide entre les habitants. Un certain état d'esprit "de famille" qui dépasse les frontières de la famille nucléaire.

L'intérêt de produire des savoirs nouveaux. Contribuer à une meilleure connaissance des jeunes ruraux en France demeure d'actualité et le peu de recherches à ce propos, pointé par le CESE justifie une investigation approfondie de ce public. La réponse à leurs besoins, leurs attentes, relève également d'un enjeu de développement local pour les collectivités de ces territoires, autant pour déconstruire les représentations que pour anticiper les aménagements susceptibles de garantir le maintien d'un dynamisme économique et démographique.

Une représentativité plus étendue sur les Pays de La Loire. En s'élargissant, selon une perspective qualitative, l'enquête pourrait être menée auprès d'un échantillon plus important de jeunes et viser ainsi une représentativité plus forte de cette catégorie de la population. Tout en s'attachant désormais à vérifier la réalité des enjeux détectés et collectés ici, cette recherche de plus grande ampleur pourrait être redoublée d'une approche comparative entre plusieurs territoires de la région des Pays de la Loire. Cette option présenterait l'avantage de faire apparaître des spécificités pouvant aider à la compréhension des phénomènes étudiés et servir, le cas échéant, de support à la décision en matière de jeunesse sur les territoires de la région.

Une occasion pour renouveler le dialogue. La période actuelle ouvre sur une nouvelle mandature de six ans pour les communes. Or, nous pouvons constater à travers notre approche de la jeunesse rurale un enjeu important de connaissance pour les collectivités ainsi que de dialogue à renouveler avec les jeunes du territoire. Ces aspects, une fois bien compris, sont un gage d'efficacité pour l'action publique et pour la mobilisation d'acteurs locaux dans la prise en compte des besoins et des attentes des jeunes.

2.2 Transversalités entre acteurs, partenaires et jeunes

Finalement, en termes de dynamique de mobilisation, cette enquête présente l'intérêt de réunir autour d'une même table des acteurs intervenant pour la jeunesse et de les faire réfléchir ensemble aux enjeux présents sur leur territoire concernant ce public. Les acteurs impliqués dans cette enquête ne sont pas inconnus les uns pour les autres, qu'il s'agisse du centre social, de la mairie, des directions de la jeunesse et des sports lesquels ont l'habitude de travailler ensemble.

Une fonction médiatrice de la recherche. La présence du pôle recherche du centre de formation de l'ARIFTS, bien que légitime est moins habituelle sur ce sujet. Sa légitimité tient au fait, d'une part, de sa référence statutaire à la recherche et, d'autre part, au développement d'un équipement nouvellement constitué et orienté pour mener des projets de recherche en travail social, en rapport étroit avec le rôle qu'il entend assumer au regard notamment des perspectives annoncées par le *Plan d'action en faveur du travail social et du développement social*, issu des États généraux du travail social (EGTS) de novembre 2015.

Le Plan d'action interministériel gouvernemental issu des EGTS précise (Titre IV.2. « Organiser une gouvernance territoriale du travail social », p. 34) qu'une animation territoriale de la réflexion en transversalité, dépassant les frontières institutionnelles doit développer sur le territoire « un cadre de réflexion méthodologique et pédagogique entre les différents intervenants du travail social ». Ceci, pour ce qui nous concerne, dans la mesure où l'éducation populaire et l'animation (socio-culturelle) entrent effectivement

dans une acception élargie et partagée du « travail social ». Des liens qui existent en tout état de cause sur le plan historique entre ces secteurs et professions ³.

Les espaces de concertation concernés l'animation découlant de cette gouvernance territoriale constituent « une veille sur les problématiques sociales émergentes ainsi qu'une analyse prospective sur des enjeux liés au travail social et à son évolution » (*op. cit.* p. 34).

Le Titre III.3 « Reconnaître l'intervention sociale comme un champ de recherche » relève quant à lui « des instances légères et ouvertes préfigurant des observatoires du travail social et permettant une réflexion sur le travail social (veille et prospective sur son évolution, encouragement à la recherche et capitalisation des innovations) » (p. 26) et appelle finalement à s'inscrire « dans une démarche contractuelle entre la collectivité volontaire et l'État ».

Ainsi, à travers l'adossement à et la coordination de cette recherche par le service recherche de l'ARIFTS, celui-ci a pu organiser une prise de distance d'avec les évidences et jouer le rôle de croisement d'avec des réflexions scientifiques sur les notions abordées et des études développées sur d'autres territoires.

Restituer les résultats auprès des jeunes enquêtés. Autre fait significatif, là aussi, que de constater qu'à leur niveau, au sein de ce collectif d'acteurs, la vision que les acteurs peuvent avoir de la jeunesse demeure encore, après cette enquête, parcellaire. Constat qui renvoie à la nécessité exprimée d'ouvrir encore davantage la concertation vers des partenaires locaux en prise avec les questions de jeunesse et de soumettre les résultats de cette enquête au regard des jeunes eux-mêmes, lors d'une restitution d'ores et déjà envisagée vers le mois de septembre, puis également à celui d'autres institutions en charge des questions de jeunesse sur le territoire (associations socioculturelles, sportives, Éducation Nationale, structures d'insertion, ...).

Il ressort de ce constat l'idée qu'à l'échelle d'un acteur, on ne détient pas forcément une vision objective sur son objet d'intervention ou encore un phénomène social et que le besoin se vérifie de l'importance de bénéficier d'un regard autre pour déconstruire ou mettre en relief ses propres représentations. Ceci, à la fin d'avancer vers une compréhension plus fine de cet objet et d'orienter efficacement les actions.

Il ressort également l'idée de poursuivre à travailler ensemble afin de répondre aux enjeux inhérents ce public. Le partage et la concertation sur les constats posés et la construction collective des réponses à apporter aux besoins et attentes exprimées vont dans le sens de la prise en compte d'une nécessaire continuité éducative entre les différentes institutions. Le développement d'un partenariat local avancé, concernant la mise en place d'une politique jeunesse locale partagée, s'inscrit ici comme une étape complémentaire et nécessaire pour donner du sens à cette enquête exploratoire.

Échéances proches. Afin de clôturer cette première phase de la recherche, les résultats de l'enquête vont donc tout d'abord faire l'objet d'une restitution auprès des jeunes interviewés pour cette recherche afin, dans le cadre d'un dialogue avec les chercheurs, d'obtenir leur regard et leur parole sur le travail réalisé.

Dans un deuxième temps, les acteurs locaux impliqués dans des politiques jeunes (éducation, social, culture, sport, etc.) seront invités, à leur tour, à porter un regard sur cette enquête et à donner leur vision de la jeunesse locale.

³ À travers, notamment, l'origine de la création de la fonction de moniteur-éducateur, de « l'engagement des mouvements d'éducation populaire dans les maisons d'enfants » (après la seconde guerre mondiale) et des premières formations d'éducateur conduites par des mouvements d'éducation populaire ainsi que, plus récemment (2005), l'implication d'animateurs dans des dispositifs de veille éducative ou comme salariés de structures du social (Segrestan, 2011).

Un troisième temps sera consacré à un échange plus large incluant, en plus des acteurs locaux, l'ensemble des jeunes de la commune, à partir d'une démarche de volontariat.

Ce sont tout du moins les perspectives immédiates que le Comité de pilotage a esquissées lors de sa dernière réunion (du 3 juillet 2020). Le dernier échange envisagé aura pour objectif de poursuivre la réflexion en se concentrant, si besoin, sur un ou deux axes de l'enquête. Ce sera l'occasion aussi de proposer des pistes pour la suite dans le but d'approfondir la connaissance des jeunes ruraux, à travers la poursuite des travaux dans les Pays de La Loire, et de poser les bases renouvelées pour un projet de politique jeunesse locale.

Le 17 juillet 2020,

*Pierre-Yves CHIRON
Vincent CHAUDET*

IV. BIBLIOGRAPHIE

- Becker, H.S. (1960). Notes on the concept of commitment. *The American journal of sociology*, vol. 66, 1, 32-40, dans *Revue Tracé*, 11, 2006/1, 177-192.
- Becquet, V. (dir.) (2014). *Jeunesses engagées*. Paris : Syllepse.
- Becquet, V. (2006). Participation des jeunes : Regards sur six pays. *Agora, Débats jeunesses*, 42, *Politiques publiques de jeunesse en Europe*, 14-29.
- Boislève, J. et Drouet, D. (2019). *Mauges et Choletais*. La Crèche : La Geste.
- Boltanski, L. et Chiapello, E. (1999). *Le Nouvel Esprit du capitalisme*. Paris : Gallimard.
- Bourdieu, P. (1980), *Le sens pratique*. Paris : Minuit.
- Bouquet, B. (2018). Place des jeunes dans les territoires ruraux : Avis du CESE, 2017. Synthèse. *Vie sociale*, 22 (2), 157-162.
- Bozonnet, J.-P. (2012). Jeunes ruraux : l'inversion des valeurs avec la ville ? Dans Galland, O., Roudet, B. *Une jeunesse différente ? Les valeurs des jeunes Français depuis 30 ans*, Armand Colin, 179-185.
- Braconnier, A. et Marcelli, D. (1991). *L'adolescence aux mille visages*. Paris : Éditions universitaires.
- Coly, B. et Even, D. (2017). *Place des jeunes dans les territoires ruraux*. Conseil économique, social et environnemental (CESE). En ligne (consulté le 17.07.20 : <http://www.lecese.fr/travaux-publies/place-des-jeunes-dans-les-territoires-ruraux>
- CREDOC-MSA (2012). *Les jeunes ruraux : des jeunes comme les autres ?* Octobre.
- Carrel, M. (2007). Il ne suffit pas de faire appel au peuple pour que le peuple participe. *Territoires*, 482.
- David, O. (2014). Le temps libre des jeunes ruraux. *Territoire en mouvement, revue de géographie et aménagement*, 22.
- De Lafond, V. et Mathieu, N. (2003). Jeunes ruraux en difficulté et interventions pour l'insertion : incidence et prise en compte des spécificités liées aux contextes territoriaux. *Ville-Ecole-Intégration Enjeux*, 314, 31-47.
- Di Méo, G. (1998). De l'espace aux territoires : éléments pour une archéologie des concepts fondamentaux de la géographie. *L'information géographique*, vol. 62, 3, 99-110.
- Escaffre, F., Gambino, M. et Rouge, L., (2007). Les jeunes dans les espaces de faible densité : d'une expérience de l'autonomie au risque de la "captivité". *Sociétés et jeunesses en difficulté*, En ligne (consulté le 17.07.20) : http://sejed.revues.org/index_1383.html
- Fremont, A. (1999 [1976]). *La région, espace vécu*. Paris : Flammarion.
- Furetière, A. (1993[1690]). *Dictionnaire universel*. Paris : Hachette. En ligne (consulté le 15.07.20) : <http://les-proverbes.fr/site/proverbes/les-voyages-forment-la-jeunesse/>
- Galland, O. (1997). *Sociologie de la jeunesse*. Paris : Armand Colin.
- Galland, O. et Roudet, B. (2014). Jeunes et européens : Quelles valeurs en partage ? *AGORA Débats jeunesse*, 67.
- Glaser, B.G., Strauss, A.L. (2000 [1967]). *The Discovery Of Grounded Theory ; Strategies for Qualitative Research*. Chicago : Routledge.
- Ion, J. (2012). *S'engager dans une société d'individus*. Paris : Armand Colin.
- Joule, R.-V. et Beauvois, J.-L. (1998). *La soumission librement consentie*. Paris : Presses universitaires de France.

- Joule, R.-V. et Beauvois, J.-L. (1987). *Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens*. Paris : Presses universitaires de France.
- Lemieux, G. (2004). La participation citoyenne des jeunes québécois des communautés culturelles. Colloque « L'engagement et le désengagement politique ». Université de Montréal.
- Lepoutre, D. (1997). *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*. Paris : Odile Jacob.
- Leroux, Y. (2013). De l'identité en ligne aux communautés numériques : des outils pour devenir soi. Dans Tisseron, S., *Subjectivation et empathie dans les mondes numériques*. Paris : Dunod, 139-168.
- Loncle, P. (2010). *Politiques de jeunesse. Les défis majeurs de l'intégration*. Presses Universitaires de Rennes.
- Paillée, P. (1994). L'analyse par théorisation ancrée. *Cahiers de recherche sociologique*, 23, 147-181.
- POUR (2016). Les usines à la campagne : Introduction. *Revue Pour*, 229/1, 35-41.
- Rassial, J.-J. (1996). *Le passage adolescent*. Toulouse : Érés.
- Ripoll, F. Veschambre, V. (2005). Du territoire à l'appropriation de l'espace : vers une articulation de l'idéal et du matériel dans l'analyse des rapports sociaux. Dans *L'appropriation de l'espace : sur la dimension spatiale des inégalités sociales et des rapports de pouvoir*. Norois, Presses universitaires de Rennes, 195-199.
- Segrestan, P. (2011). Quels devenir pour l' « animation sociale » ?. *VST, Vie sociale et traitements*, 109 (1), 125-131.
- Van De Velde, C. (2008). *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*. Paris : Presses universitaires de France.
- Van De Velde, C. (2012). Soutenir l'autonomie des jeunes majeurs : puissance et impuissance du politique. Dans Becquet, Loncle, Van De Velde (dir.) *Politiques de jeunesse : le grand malentendu*. Nîmes : Champ social.
- Veenhoven, R. (1984). *Conditions of happiness*. Dordrecht: Kluwer Academic Publishers.
- Vulbeau, A. (2007). La jeunesse, ressource des politiques locales ?. *Territoires*, 475, 20-23.
- Weber, M. (1965 [1922]). *Essai sur la théorie de la science*. Paris : Plon.

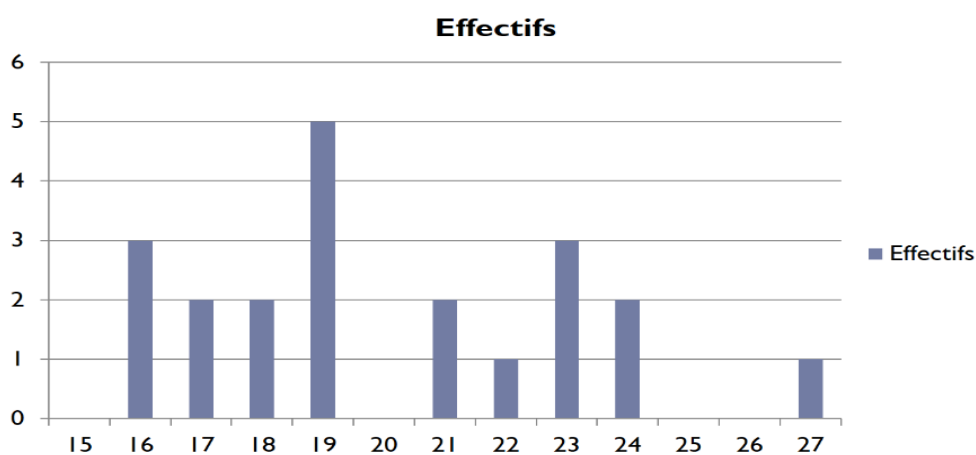
ANNEXES

Annexe 1 : Présentation des interviewés

Prénoms (modifiés)	Statuts	Résidence	Frères et sœurs	Profession du père	Profession de la mère
Louane	Lycéenne (1ère)	St Laurent de la Plaine	2 GS (25, 28)	Maçon	Comptable
Marjeanne	Lycéenne (1ère)	St Florent le Vieil	2 PS (15, 12)	Technicien informatique	Assistante maternelle
Justine	Lycéenne (1ère)	Montjean	1 GS (21)	Artisan menuisier	Agent maroquinerie
Romuald	Étudiant (Médecine 1)	La Pommeraye	1 PF (CM2) 2 PS (collège)	Cadre BTP	Formatrice
Thierry	Mécanicien (futur papa)	Beausse	1 GF (Maçon)	Maçon	Ouvrière
Patricia	Secrétaire comptable (congé mat)	Beausse	2 GF (routier, paysagiste)	Entrepreneur Sté transport	Demandeure d'emploi
Charlotte	Étudiante (L2 UCO)	La Pommeraye	2 GF (28, Mécanicien ; 24 Kiné)	Chauffeur transport	Secrétaire (plomberie chauffage)
Jérémy	DE suivi ML	La Pommeraye	1 GF (prof de français collège), 1PS (étudiante L1)	Peintre décorateur	Femme de ménage
Martin	DE suivi ML	St Florent le Vieil	1 FJ (L1 Anglais), 1 PF (12 ans, collège)	Juriste asso intérim	Institutrice privé CP
Francine	DE, congé mat	Montjean (Caen)	1 PF (20, Etudiant informatique)	Mécanicien Renault Truc	Femme de ménage dans le public
Victor	Chef d'équipe Agroalimentaire (futur papa)	Montjean	1 GS (?), 1 PS (17, tatoueuse)	Chauffeur super lourds	Saisonniers chez Terena
Lucas	DE suivi ML	La Chapelle St Florent	1 GF (Ouvrier Michelin)	Conducteur test Manitou	Ouvrière Maroquinerie
Mickaël	Étudiant BTS	St Laurent du Mottay	1 PS (15 ans, Lycéenne)	Fonctionnaire service des eaux	RH Sté Transport
Arthur	DUT2	St Laurent du Mottay	2 F (15, Lycéen ; 21, Etudiant à Paris)	Manutentionnaire Cariste	Hôtesse d'accueil Terena
Marielle	Étudiante L1 UCO	St Laurent du Mottay	1 GF (21, asso agricole), 1 GS (24, Aux puériculture)	Agriculteur, production laitière	Agricultrice, élevage lapins
Sandrine	Salariée	Le Mesnil en Vallée	1PF (Collège) 1 GF (entreprise de peinture)	Reconversion agent de sécurité, Rech. d'emploi	Reconversion Sec. Comptable , en formation

Étienne	Étudiant (Ingénieur électro informatique)	La Pommeraye	1GF (Thèse SHS) 1GS (Master Urbanisme)	Dir. Adj. Collège St Augustin	Enseignante Ecole Beaupréau
Camille	Lycéenne (1 ^{ère})	La Pommeraye	1 PF (Collège)	Animateur en Pastorale	Technicienne de laboratoire
Myriam	Étudiante (Master Mulhouse)	La Pommeraye	1 GS (Permanente MRJC 49)	Chef d'entreprise Industrie	Éducatrice de Jeunes Enfants
Zabou	Salariée Intérim	Le Marillais	3 GS (Infirmière, CESF, ASS)	Conducteur de fabrication Lactalis	Aide-soignante à domicile
Gaëtan	Étudiant BTS Commerce Arboriculture	Le Marillais	1 GS (BTS Tourisme) 1PF (Collège)	Merchandising Gam Vert	Éducatrice Spécialisée

Annexe 2 : Âge des jeunes interviewés



Annexe 3 : Localisation des interviewés

